

Rapport annuel

2007



REPARTITION DES FONCTIONS AU SEIN DU CONSEIL EXECUTIF DE SWISS OLYMPIC

(État : septembre 2007)

Jörg Schild	<ul style="list-style-type: none"> • Président de Swiss Olympic • Commission Stratégie et Finances • Société du Sport-Toto (comité directeur) • Mouvement olympique • Conseil de Fondation de l'Aide sportive suisse • Conseil de Fondation de la Maison du Sport (vice-président) • Conseil du Championnat d'Europe de football 2008
René Vaudroz	<ul style="list-style-type: none"> • Vice-président de Swiss Olympic • Commission Contrôle (présidence) • Société du Sport-Toto (comité directeur)
Martin Rutishauser	<ul style="list-style-type: none"> • Secrétaire général olympique • Commission Sport d'élite (présidence) • Mouvement olympique • Commission FOJE des COE • Equipe de direction des Jeux Olympiques
Adrian Amstutz	<ul style="list-style-type: none"> • Commission Développement et Formation • Société du Sport-Toto
Paul Engelmann	<ul style="list-style-type: none"> • Commission Développement et Formation (présidence) • Fondation du Musée suisse du Sport • Société du Sport-Toto
Sergio Pesenti	<ul style="list-style-type: none"> • Commission Stratégie et Finances (présidence « finances ») • Fondation de prévoyance de Swiss Olympic (présidence) • Société du Sport-Toto
Matthias Remund	<ul style="list-style-type: none"> • Représentant de la Confédération • Commission Stratégie et Finances
Isabelle Roch-Pentucci	<ul style="list-style-type: none"> • Commission Sport d'élite • Commission Contrôle • Fondation de prévoyance de Swiss Olympic
Simon Schenk	<ul style="list-style-type: none"> • Commission Sport d'élite • Société du Sport-Toto
Peter Schönenberger	<ul style="list-style-type: none"> • Représentant des cantons • Commission Stratégie et Finances • Société du Sport-Toto (président) • Conseil de Fondation de la Maison du Sport (président)
Franz Stämpfli-Glatthard	<ul style="list-style-type: none"> • Commission Stratégie et Finances (présidence « stratégie ») • Commission fédérale de sport
Christine Ungricht	<ul style="list-style-type: none"> • Commission Stratégie et Finances • Commission Développement et Formation • Fondation de prévoyance de Swiss Olympic • Société du Sport-Toto
Patrick Baumann	<ul style="list-style-type: none"> • Membre du CIO
Joseph S. Blatter	<ul style="list-style-type: none"> • Membre du CIO
René Fasel	<ul style="list-style-type: none"> • Membre du CIO • Société du Sport-Toto
Gian-Franco Kasper	<ul style="list-style-type: none"> • Membre du CIO
Denis Oswald	<ul style="list-style-type: none"> • Membre du CIO en Suisse
Marc-André Giger	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur exécutif de Swiss Olympic • Commission fédérale de sport • Conseil de Fondation de la Maison du Sport

RAPPORT ANNUEL 2007

TABLE DES MATIERES

Conseil exécutif

RAPPORTS

- 2 Rapport annuel 2007 de Swiss Olympic
- 9 Commission technique de lutte contre le dopage
- 10 Chambre disciplinaire pour les cas de dopage

PARTENAIRES

- 12 Swiss Olympic remercie ses partenaires

FINANCES

- 14 Bilan au 31 décembre 2006
 - 15 Compte de résultat 2006
 - 16 Tableau des flux monétaires 2006
 - 17 Preuve du capital des fonds et de l'association
Annexe 2006 :
 - 18 Détails sur le bilan et le compte de résultat
 - 23 Résumé des principes généraux régissant
l'établissement des comptes
 - 24 Tableau des immobilisations corporelles
 - 26 Tableau des provisions
 - 26 Autres indications
 - 27 Rapport d'activité 2006
 - 29 Rapport de révision de PricewaterhouseCoopers SA
 - 30 Budget 2008
-
- 35 Répartition des droits de vote 2007

IMPRESSUM

Editeur

Swiss Olympic Association
Maison du Sport
Talgutzentrum 27
CH-3063 Ittigen b. Bern
Tél. +41(0) 31 359 71 11
Fax +41(0) 31 359 71 71
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

Rédaction

Christof Kaufmann et Gabriella Wenger, Swiss Olympic
www.consign.ch, Lorenz Jaggi, Berne
Keystone

Layout

Photos

Imprimerie

Tirage

Wittwer Druck AG Bern, 10 / 2007
300 en français | 700 en allemand

Rapport annuel 2007 de Swiss Olympic

Pour faciliter la lecture, nous avons renoncé à la forme féminine dans la désignation des personnes.

Introduction

La troisième année de la période de législation 2005-2008 du Conseil exécutif de Swiss Olympic (analyse structurelle) a été marquée par un renforcement de la collaboration avec l'Office fédéral du sport (OFSP), par un développement de Swiss Olympic en tant qu'entreprise et par un important pas en avant dans la lutte contre le dopage et contre la violence dans les stades.

Au printemps 2007, Swiss Olympic a emménagé à Ittigen avec six de ses fédérations membres. Entre-temps, d'autres fédérations les ont rejoints. Il règne une bonne ambiance dans la nouvelle Maison du Sport et les trajets écourtés permettent une collaboration plus intense et plus efficace. Dans le cadre d'une vérification des structures, beaucoup d'énergie a été investie dans le développement de Swiss Olympic en tant qu'entreprise. La gestion du personnel a notamment été renforcée au vu de l'augmentation rapide du nombre de collaborateurs ces dernières années. En outre, le Conseil exécutif a décidé de mettre en place deux départements principaux dans le domaine Sport. Le premier sera chargé d'élaborer et de développer des outils de promotion pour les sportifs alors que le deuxième s'occupera de les mettre en place.

Début décembre 2006, le conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et du sport (DDPS), et le président de Swiss Olympic Association Jörg Schild, ont signé une convention de coopération pour la promotion du sport en Suisse ainsi qu'un accord de prestations pour quatre ans. La convention de coopération régit la collaboration stratégique des deux partenaires alors que l'accord de prestations définit la collaboration opérationnelle (notamment dans le domaine du sport d'élite) et fixe les prestations mutuelles ainsi que les flux financiers pour la période 2007-2010. Ces deux accords posent les premiers jalons vers une amélioration de la conduite et de la gestion du sport en Suisse. Les deux partenaires vont

donc élaborer un concept de sport d'élite avant l'été 2008 dont le but est de montrer comment le sport d'élite en Suisse doit être développé et encouragé à l'avenir, d'un point de vue qualitatif, quantitatif et éthique. Ce renforcement de la collaboration se traduit également par la « Swiss Olympic House ». Pour le 1^{er} janvier 2008, Swiss Olympic a acheté l'hôtel de congrès Forum Post Macolin à La Poste Suisse. Ce dernier dispose de salles de séminaire et de chambres.

L'OFSP sera l'exploitant de cette « Swiss Olympic House », dans laquelle il est prévu d'organiser des séjours d'entraînement et des cours de formation pour les sportifs, les fédérations et les partenaires du sport suisse. Grâce à cette infrastructure supplémentaire, il est ainsi possible d'élargir l'offre du centre national d'entraînement pour sportifs d'élite de Macolin au profit des sportifs d'élite et de la relève ainsi que des cadres de fédérations.

Dans le domaine de la sécurité lors de manifestations sportives, Swiss Olympic a sensibilisé, au cours de l'exercice, tous les principaux décideurs du monde sportif suisse à ce thème et a intégré celui-ci à l'ordre du jour de la Commission pour la sécurité de Swiss Olympic. Le catalogue de mesures élaboré par cette Commission sert de base à une lutte efficace contre la violence dans les stades suisses.

Dans le domaine de la lutte contre le dopage, la collaboration entre Swiss Olympic et l'OFSP – déjà étroite par le passé – s'est encore intensifiée. Depuis le 1^{er} juillet 2007, les collaborateurs de la Commission technique de lutte contre le dopage (CLD) de Swiss Olympic et ceux du service de prévention du dopage de l'OFSP partagent les mêmes bureaux à Ittigen. Cette proximité favorise la collaboration et l'exploitation des synergies. Pour l'instant, les unités demeurent indépendantes du point de vue organisationnel, juridique et financier. Le rapprochement spatial des deux organes de lutte contre le dopage est un premier pas vers l'Agence nationale antidopage (ANA) qui devrait être fondée en 2008.

Dès 2008, la Société du Sport-Toto (SST) apportera à Swiss Olympic une aide financière de 24 millions de francs par an. L'accord, qui a été signé en septembre 2007, est valable jusqu'en 2010. Il stipule que Swiss Olympic, tout comme la SST, touchera un pourcentage du bénéfice net de Swisslos et de la Loterie Romande. Si les affaires sont bonnes, le montant annuel pourrait dépasser la barre des 24 millions de francs. Les 70 millions calculés pour les trois prochaines années se basent sur une estimation prudente. Ces montants sont affectés à un usage bien défini : ils profiteront avant tout à la promotion du sport d'élite suisse, à la promotion de la relève, à la formation et au perfectionnement des entraîneurs et à la lutte contre le dopage.

JEUX OLYMPIQUES

Pékin 2008

Le séminaire « Chef de Mission », qui a permis à la direction de la délégation suisse de nouer des contacts avec le comité d'organisation (BOCOG), avec d'autres comités olympiques nationaux et avec l'ambassade de Suisse à Pékin, a été organisé à Pékin au début du mois d'août 2007. Ce fut aussi l'occasion pour les participants de découvrir les conditions climatiques qui règnent dans la capitale chinoise au mois d'août et de participer à différents événements test sur les sites de compétition, en présence de sportifs suisses. La direction de la délégation a encore visité plusieurs localités qui pourraient servir de lieux d'hébergement externes pour les sportifs. Les concepts de sélection ont été communiqués lors d'une conférence de presse en août. En outre, le groupe de travail « heat, smog, jetlag » a présenté des conclusions médicales pour la préparation des sportifs aux conditions régnant en Chine. Le 1^{er} septembre 2007, Susanne Böhlen a repris la succession de Simone Ramsauer en tant que responsable « Team Services ». A la mi-octobre 2007 a eu lieu à Pékin le World Press Briefing, lors duquel Swiss

Olympic sera également représentée. A la mi-novembre se déroulera le « rendez-vous olympique à Macolin », une séance préparatoire de deux jours pour les participants potentiels aux Jeux Olympiques.

Vancouver 2010

A la mi-juin 2007, l'équipe de direction a organisé une réunion pour donner le coup d'envoi des travaux préparatoires en vue des Jeux Olympiques d'hiver 2010 à Vancouver, et y a invité les chefs d'équipe de toutes les spécialités sportives. Ensemble, les participants ont construit des statuettes de pierre sur le modèle des Inuits, qui nomment ce type de sculptures « Inukshuk ». A partir de Vancouver 2010, Marc-André Giger succédera à Martin Rutishauser au poste de secrétaire général pour les questions olympiques. Début octobre 2007, les membres de l'équipe de direction ont entamé un deuxième voyage de reconnaissance. Au cours de ce voyage d'une semaine, les participants ont pu se familiariser avec les conditions sur les sites de compétition prévus et visiter des lieux d'hébergement externes potentiels pour les sportifs. Par ailleurs, ils ont noué de précieux contacts avec le comité d'organisation (VANOC) et avec des organisations suisses sur place. Le chef de Mission Werner Augsburg a en outre présenté les travaux préparatoires de la délégation suisse aux collaborateurs du VANOC.

SPORT D'ÉLITE EN SUISSE

En 2006, Swiss Olympic a de nouveau pu soutenir le sport d'élite suisse via les fédérations nationales avec un budget de quelque 14,3 millions de francs.

Planification de fédération

En 2007, la planification de fédération, que Swiss Olympic voudrait organiser avec encore davantage de flexibilité pour répondre de façon encore plus ciblée aux besoins des différentes fédérations spécialisées, figurait au centre du « Forum

des chefs du sport d'élite ». Le rythme annuel divergent des différentes fédérations doit avant tout être mieux pris en compte. En contrepartie, Swiss Olympic voudrait orienter la planification à plus long terme et travailler avec les fédérations en suivant le rythme quadriennal des cycles olympiques. Au lendemain des Jeux Olympiques, l'accent doit être mis principalement sur les aspects stratégiques. Plus les prochains Jeux Olympiques approchent, plus les aspects opérationnels doivent devenir prioritaires dans la planification.

Accords de prestations

Après avoir signé un accord de prestations avec huit fédérations de spécialités sportives d'été l'année dernière, Swiss Olympic a fait de même avec trois fédérations de sport d'hiver au cours de l'exercice (Swiss-Ski, Swisscurling, Swiss Ice Hockey). Un accord de prestations permet à Swiss Olympic de répondre de façon très ciblée aux exigences d'une spécialité sportive particulière et de sa fédération, afin d'encourager les sportifs de manière spécifique en vue des prochains Jeux Olympiques. On note déjà une collaboration plus intensive entre les collaborateurs du département Sport de Swiss Olympic et les chefs du sport d'élite des fédérations spécialisées, basée sur les nombreux contacts personnels.

Après avoir conclu un nouvel accord de prestations, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007, Swiss Olympic et le DDPS (OFSPPO) vont désormais élaborer conjointement un concept du sport d'élite tout en mettant en œuvre les différentes mesures de l'accord de prestations et en poursuivant les objectifs fixés en la matière.

Labels

Sportmed : Le 1^{er} novembre 2006 à l'occasion d'une réunion de stratégie, deux thèmes centraux, essentiels pour le développement de Sportmed Swiss Olympic, ont été définis : le maintien du réseau de prise en charge médico-sportif global de haute qualité et l'intensification d'un diagnostic de performance orienté sur la pra-

tique, spécifique et moderne pour l'élite nationale. A la mi-février, le Conseil exécutif de Swiss Olympic a approuvé les nouvelles exigences et directives d'un « Swiss Olympic Medical Center » comme première mesure de mise en œuvre. Comme principal changement, les directives prévoient qu'un « Swiss Olympic Medical Center » doit au minimum engager une personne à plein temps dans le domaine du diagnostic de performance. Tous les « Swiss Olympic Medical Centers » ont été contrôlés à ce niveau pour la deuxième période de label (du 01.01.2007 au 31.12.2009).

Training Bases : A l'avenir, Swiss Olympic veut attribuer les contingents gratuits à plus long terme aux fédérations et spécialités sportives sélectionnées dans toutes les Training Bases. Les fédérations pourront ainsi élaborer une planification de bonne heure. De même, l'offre en termes d'infrastructure des différentes Training Bases sera adaptée aux besoins des fédérations et des spécialités sportives.

Promotion individuelle

Au cours de l'exercice, 727 sportifs d'élite étaient titulaires d'une Swiss Olympic Card (48 catégorie or, 428 catégorie argent, 219 catégorie bronze et 32 catégorie paralympique) et ont ainsi bénéficié de mesures de promotion individuelles de l'organisation faitière.

D'autres sportifs, qui font partie de l'élite mondiale et disposent d'un potentiel de diplôme ou de médaille en vue des Jeux Olympiques, ont été intégrés au programme de promotion « Swiss Olympic Top Athletes ». La sélection des sportifs s'effectue en étroite collaboration avec les responsables du sport de compétition des fédérations concernées. Un an avant « Pékin 2008 », 42 sportifs dans les spécialités sportives d'été et 32 sportifs dans les spécialités sportives d'hiver, se sont vus attribuer le titre de « Swiss Olympic Top Athlete ». Outre un soutien financier (jusqu'à 2000 francs par mois), les sportifs encouragés bénéficient d'autres prestations de service. Les sportifs qui n'ont pas besoin de ces moyens

pour leur développement sportif peuvent reverser une contribution financière à des talents de leur propre spécialité sportive, qui se trouvent sur le chemin entre la relève et l'élite mondiale.

SWISS OLYMPIC TALENTS

Depuis le lancement de Swiss Olympic Talents en 2003, les jalons pour une promotion de la relève orientée vers le succès, et par conséquent pour une promotion de l'élite, ont été posés grâce à de nombreux projets et mesures de promotion. En outre, Swiss Olympic Talents inspire de plus en plus la confiance des fédérations sportives, de la Confédération, des cantons et des communes. Nous devons ce développement réjouissant à l'esprit d'initiative et au dynamisme d'Erich Hanselmann. Il a pris une retraite bien méritée à la fin de l'année 2006, après avoir travaillé 38 ans au service de l'école de sport de Macolin, de l'Office fédéral du sport et de Swiss Olympic.

Les fédérations nationales ont à nouveau pu bénéficier du soutien financier de Swiss Olympic et de l'Aide sportive dans la promotion de la relève orientée vers le sport de performance, avec un budget de quelque 2,6 millions de francs. Par ailleurs, Swiss Olympic a apporté une contribution de 500 000 francs à la promotion des espoirs J+S, qui investit chaque année environ six millions de francs dans le soutien ciblé des cadres locaux, régionaux et nationaux. Pour la première fois, toutes les structures de cadre des disciplines sportives soutenues ont pu être représentées dans la brochure « Concepts de promotion de la relève – situation au sein des fédérations sportives suisses. »

FOJE

La délégation suisse a pu se réjouir des bonnes performances des 44 sportifs lors du Festival olympique d'hiver de la jeunesse européenne à Jaca (ESP), qui ont ramené un total de six médailles à la maison.

La délégation suisse a ainsi rempli l'objectif ambitieux du Comité exécutif de Swiss Olympic, qui consistait en une sixième place dans le classement par nation basé sur le nombre de médailles. Par contre, lors du Festival olympique d'été de la jeunesse européenne à Belgrade (SRB), qui a eu lieu dans des conditions climatiques extrêmes (les températures ont parfois dépassé les 45°C), la Suisse a clairement manqué l'objectif visé (classement dans les 20 premiers) en terminant 25^e. Les trois médailles et les huit diplômes remportés démontrent néanmoins que la Suisse possède également des talents prometteurs pour l'avenir dans les spécialités sportives d'été.

Tous les Talents à Tenero

Le camp Tous les Talents à Tenero, qui en est à sa deuxième édition, avec quelque 1000 participants, fait partie des principaux piliers de la promotion de la relève en Suisse. Outre l'entraînement propre aux différentes spécialités sportives et le programme de compensation varié, la campagne nationale de prévention « cool and clean » a permis de thématiser le deuxième engagement « Je réussis sans dopage » avec les sportifs de la relève. Des sportifs de très haut niveau tels que Dominique Gislin et Catherine Borghi (tous les deux ski alpin), Andreas Küttel (saut à skis) et Franco Marvulli (cyclisme), sont venus partager leurs expériences concrètes.

Swiss Olympic Talents Card

Au mois de décembre 2006 s'est tenue la quatrième conférence nationale pour la promotion de la relève, à laquelle ont participé comme à l'accoutumée des représentants des cantons, des écoles de sport, des fédérations et de Swiss Olympic. Cette conférence portait essentiellement sur le développement de la Swiss Olympic Talents Card. Cette carte est appréciée car elle a contribué à homogénéiser les structures de promotion en Suisse, grâce à des critères clairs. En outre, la carte a permis aux 2500 sportifs de la relève nationaux et aux 4000 sportifs de la relève régionaux

d'obtenir une reconnaissance de leurs prestations, tandis que les fédérations sont en mesure de mieux gérer la promotion de leur relève grâce à une attribution ciblée des cartes. Les critères d'attribution variables au sein des différentes fédérations ont fait l'objet de critiques, la carte et les services y afférents seraient en outre encore trop peu connus.

Collaboration avec l'Aide sportive

Le projet « Parrainages », lancé il y a deux ans par l'Aide sportive, évolue favorablement : environ 140 sportifs pleins d'espoir, tous titulaires d'une Swiss Olympic Talents Card nationale, ont trouvé un parrain et bénéficient d'un soutien annuel de 2000 francs. Sur proposition de Swiss Olympic Talents, le prix de la relève de l'Aide sportive a récompensé Marianne Abderhalden (ski alpin, sportive de la relève de l'année), Mathias Flückiger (VTT/cyclo-cross, sportif de la relève de l'année) et l'équipe masculine d'escrime en tant que meilleure équipe de la relève. Le Prix Crédit Suisse a été décerné à « Volley-Rookie Biel-Bienne » pour le concept de la relève exemplaire appliqué à l'échelon régional.

Sport Scholarship

L'instrument de promotion « Sport Scholarship » s'est imposé comme une valeur sûre au sein des fédérations spécialisées et dans les cantons. A l'exception du canton du Tessin, tous les cantons participent en sponsorisant les meilleurs talents sportifs suisses. En ce qui concerne les demandes des fédérations pour la « Sport Scholarship Future », leur qualité et leur quantité divergent encore largement et ceci en particulier en matière d'évaluation du potentiel. En 2006, 81 « Sport Scholarships Top », financées par la Confédération (79 sportifs individuels et deux équipes), ont été accordées. La « Sport Scholarship Future », financée grâce à des moyens mis à disposition par l'Aide sportive, a été octroyée à 86 talents de 31 spécialités sportives. Tandis que le nombre de « Sport Scholarships Top » est resté constant (2004 : 85 ; 2005 : 79 ; 2006 :

81), le nombre de « Sport Scholarships Future » a légèrement augmenté, conformément aux prévisions (2004 : 34 ; 2005 : 72 ; 2006 : 86).

Sport d'élite et Ecole

Au mois de mars de l'exercice, huit écoles ont été récompensées par un label de Swiss Olympic. Au total, le sport suisse compte aujourd'hui plus de 32 « Swiss Olympic Partner Schools » et cinq « Swiss Olympic Sport Schools ». Pour les 21 écoles qui ont reçu le label en 2004, 2007 sera l'année de la recertification. Plusieurs services (par exemple places de stages chez Adecco, offre de cours spéciale pour les écoles avec label, offre de cours élargie de manière générale) sont venus étoffer l'offre des « Swiss Olympic Career Services ». Malheureusement, ces services sont encore trop peu utilisés par les sportifs et les entraîneurs.

FINANCES ET ORGANISATION

Maison du Sport

Le 1^{er} octobre 2006, la Fondation de la Maison du Sport a racheté à UBS SA l'immeuble sis Talgutzentrum 27 à Ittigen. A la mi-mars, Swiss Olympic a emménagé dans la nouvelle Maison du Sport à Ittigen avec six fédérations affiliées. A la fin août 2007, quatre autres fédérations ainsi que la ligue nationale de hockey sur glace avaient toutes transféré leur siège à Ittigen. Des synergies ont déjà pu être exploitées et des coûts ont été économisés grâce à des offres de prestations harmonisées pour tous les occupants de la Maison. La Fondation de la Maison du Sport prévoit la location de bureaux supplémentaires dans des bâtiments attenants afin de permettre à davantage de fédérations d'emménager à Ittigen. L'ancienne Maison du Sport située à la Laubeggstrasse à Berne a été relouée et la Fondation de la Maison du Sport est actuellement en négociation de vente.

Système de contrôle interne (SCI)

En décembre 2005, les Chambres fédérales

ont adopté la modification du droit des obligations, du droit des fondations et du droit d'association, ainsi que la loi fédérale sur l'agrément et la surveillance des réviseurs. Par conséquent, une entreprise qui remplit deux des trois critères suivants est tenue de disposer d'un organe de révision à compter du 1^{er} janvier 2008 : total du bilan supérieur à 10 millions de francs, chiffre d'affaires supérieur à 20 millions de francs, effectif supérieur à 50 emplois à plein temps. Swiss Olympic remplit les trois critères. Outre la vérification des comptes annuels et de la demande du Conseil exécutif concernant l'affectation des bénéfices, l'organe de révision, à savoir Price Waterhouse Coopers (PwC) chez Swiss Olympic, doit également contrôler s'il existe un système de contrôle interne et une évaluation interne des risques. Swiss Olympic est actuellement en train d'élaborer son propre SCI et a organisé en été 2007 un atelier y afférent destiné aux fédérations affiliées. Un système de contrôle interne pour l'évaluation des risques est également judicieux pour les fédérations qui ne remplissent pas les critères SCI ou seulement un sur les trois.

DEVELOPPEMENT ET FORMATION

L'Esprit olympique

Depuis le 1^{er} août 2007, tout le département Développement et Formation, en charge de la thématique de « l'Esprit olympique », est directement subordonné au directeur exécutif en tant qu'état-major.

« ...for the SPIRIT of SPORT » est le principe directeur du sport suisse et le dénominateur commun de tous les projets relatifs à la Charte d'éthique. Swiss Olympic et l'OFSPo appliquent ce principe directeur partout où le sport est donné à voir et à vivre. Le site Internet www.spiritofsport.ch est en cours d'élaboration et remplacera définitivement le site www.fairplay.ch d'ici la fin de l'année.

Après la mise en place des structures et une phase pionnière, le programme de prévention « cool and clean » s'est imposé

comme une valeur sûre. A la mi-juillet 2007, 1389 clubs représentant 42 450 jeunes, ainsi que des cadres et des classes sportives avec 6750 talents, étaient inscrits à « cool and clean ».

Au cours de l'exercice, plusieurs nouveaux programmes partiels ont été lancés, notamment dans le domaine des sites d'entraînement ou dans le sport d'élite, où 20 sportifs ont été choisis comme ambassadeurs de « cool and clean ». Une campagne d'annonces et des publiereportages permettent d'accroître la notoriété de « cool and clean » auprès du grand public. Le programme a fait l'objet d'une évaluation au cours de l'exercice. Outre une auto-évaluation, quatre études externes ont été menées et vont ensuite être évaluées par des experts internationaux. Le rapport d'expert sera disponible au mois d'octobre 2007.

Pour l'année 2008, les priorités consistent en un renforcement des engagements dans le domaine du tabac et de l'alcool, avec du contenu et des supports didactiques. Par ailleurs, le domaine Manifestations sportives fera l'objet d'un remaniement conceptuel. La mise en contact avec des décideurs politiques sera en outre davantage recherchée.

Dans le concours annuel « Un sport sans fumée », une deuxième catégorie a été créée : outre les groupes individuels, des clubs entiers peuvent désormais participer au concours. Ils sont invités à intégrer la Charte d'éthique dans leurs statuts, avec un article relatif à « Un sport sans fumée », ce qui favorise la durabilité. A la fin du mois d'août, 180 inscriptions dans la catégorie clubs et 300 inscriptions dans la catégorie groupes avaient été enregistrées.

Au cours de l'exercice, les activités de la campagne « Contre les abus sexuels dans le sport » ont été axées sur les responsables des fédérations, pour lesquels une journée de formation continue a été organisée. Tandis qu'en 2005 et 2006, l'intervention constituait le thème central, en 2007, l'accent a été mis sur la prévention.

Le 1^{er} mai 2007, Swiss Olympic a donné le coup d'envoi du programme de protection

de l'environnement destiné aux organisateurs de manifestations sportives, en créant la plate-forme Internet www.ecosport.ch. Swiss Olympic assume la direction du projet « **ecosport.ch** » avec le soutien des Offices fédéraux OFEV, OFSPO, OFEN et ARE. La plate-forme propose essentiellement un échange d'expériences entre organisateurs de manifestations sportives, un concours y afférent et des informations exhaustives présentées sous la forme de recommandations, des « meilleures pratiques », des check-lists et des adresses. Dans un premier temps, des fédérations sportives, des offices des sports, mais aussi des organisateurs de manifestations sportives modèles, ont été ralliés à la cause d'ecosport.ch en tant que partenaires et ambassadeurs. Trois sponsors soutiennent le projet avec des services et des produits. Le 23 novembre 2007, les premiers gagnants du prix annuel de l'innovation seront récompensés à la Maison du Sport dans le cadre de la Session sportive.

La collaboration avec le **Musée suisse du Sport** a été renforcée. Swiss Olympic a fait appel de nombreuses fois aux spécialistes de ce centre de compétence pour des projets liés à la culture et à la sauvegarde du patrimoine culturel.

Formation de base et formation continue

En automne 2006, Swiss Olympic a fondé le **Swiss Sport Management Center** (SSMC), conjointement avec l'Institut pour le management des associations et autres organisations à but non lucratif de Fribourg (VMI), la Haute école fédérale de sport de Macolin (EHSM) et l'Institut de hautes études en administration publique de Lausanne (IDHEAP). Le centre de compétence, dont le siège se situe à Fribourg, offre aux fonctionnaires sportifs des connaissances et des outils de travail pour leur activité quotidienne au sein des fédérations et des clubs. La filière avec certificat a déjà été lancée. La filière avec diplôme débutera au mois de janvier 2008 et un « Master of Advanced Studies en management du sport » sera proposé pour

le niveau troisième cycle. Avec le SSMC, les quatre organisations responsables veulent contribuer à renforcer les connaissances en management au sein des organisations sportives suisses. L'offre du SSMC sera complétée par **SOMIT**, la formation à distance interactive en management d'organisations sportives (Sport Organisation Management Interactive Teaching & Learning).

La formation en management de club (**FMC**) est entre-temps proposée par cinq partenaires de multiplication, qui couvrent chacun une région du pays. Les négociations avec d'autres partenaires sont en cours. Un échange constant d'expériences avec les partenaires de multiplication permet de perfectionner sans cesse la formation.

L'Esprit olympique

Swiss Olympic a pour mission d'ancrer l'Idéal olympique dans la population suisse. Elle est soutenue dans sa mission par le conseil de la Swiss Olympic Academy, qui a siégé à deux reprises au cours de l'exercice. Des outils pédagogiques sont en cours d'élaboration pour tous les niveaux scolaires. Pour la première fois, la revue « Esprit olympique », consacrée au thème de la planification de carrière, est parue pour le niveau secondaire II. Une autre revue paraîtra sur le thème de « Pékin 2008 ». Pour le niveau secondaire I, l'outil pédagogique complémentaire « L'Esprit olympique à l'école – Pékin 2008 » sera élaboré. Pour le niveau intermédiaire, un manuel de l'enseignant consacré aux « semaines olympiques », avec des suggestions concrètes, va être publié. Du matériel pédagogique est également en préparation pour le niveau élémentaire. Au niveau universitaire, une conférence en deux parties a été organisée au mois de mai à l'Université de Bâle sur le thème « L'Esprit olympique – politique et économie sous le signe des Jeux Olympiques de Pékin 2008 ». Au mois de juin, Swiss Olympic a organisé l'« Olympic Day Run » dans le cadre des courses de Bienne. Au mois de novembre, la Session sportive des jeunes se déroulera pour la deuxième fois à Berne, parallèlement à la Session sportive.

MARKETING ET COMMUNICATION

Accroître la notoriété et la connaissance de Swiss Olympic auprès des différents groupes cibles ainsi que renforcer la confiance dans cette marque font partie des missions principales du département Marketing et Communication, dans le but de générer des moyens financiers pour le sport suisse. Un concept complet de communication est donc actuellement en cours d'élaboration pour Swiss Olympic ainsi que tous les projets. Sur la base des deux valeurs centrales de la marque Swiss Olympic, à savoir la performance et la responsabilité, la communication intégrée contribuera au développement de cette marque.

Sponsoring

Tout comme pour les Jeux Olympiques d'été 2006 à Turin, une collection de merchandising a été développée pour « Pékin 2008 », en étroite collaboration avec le département Sport. Les vêtements se basent sur la collection que portera le Swiss Olympic Team à Pékin.

Un nouveau concept de sponsoring sera développé pour la période contractuelle 2009-2012. L'objectif est de réaliser des recettes sensiblement plus importantes grâce à une restructuration de la « famille des sponsors » et à un développement conséquent des droits commercialisables.

Au cours de l'exercice, Swiss Olympic a pu acquérir de nouveaux partenaires (Descente, Schenker Logistics, Printgraphic, Triumph, DLD Trading). Le partenariat conclu avec Swiss Top Sport (réunion des 14 manifestations sportives les plus importantes de Suisse) permet des plate-formes de collaboration dans les domaines des relations publiques, des campagnes de prévention et du sponsoring (hospitality).

Communication de projets

L'entretien de la marque et la gestion de la communication liée aux projets de Swiss Olympic sont au cœur des activités du domaine Communication de projets, tant au

niveau de la communication d'entreprise (site Web, brochures, documents de présentation, etc.) qu'au niveau des projets eux-mêmes. Les activités de communication autour du Gigathlon, de « cool and clean », d'« Un sport sans fumée », d'ecosport.ch ou de la remise du label de qualité Swiss Olympic aux écoles suisses proposant une offre de formation favorable au sport d'élite, en sont des exemples. Durant l'année de projet, le domaine Communi-

cation de projets a en outre développé le concept de la campagne des « Swiss Olympic Leading Partners » pour les Jeux Olympiques de Pékin 2008. Véritable trait d'union entre les différentes unités organisationnelles de Swiss Olympic, la Communication de projets a pour but de réaliser une communication cohérente.

Médias et Information

Depuis août 2007, le domaine Médias et

Information n'est plus intégré dans le département Marketing et Communication mais directement subordonné au directeur exécutif en tant qu'état-major.

Dans le cadre du développement d'un nouveau concept d'information de Swiss Olympic, les trois canaux de communication que sont le site Web, « swiss sport » et la newsletter ont été mieux coordonnés. Depuis juin 2007, la newsletter de Swiss Olympic ne paraît plus à intervalles irréguliers, mais tous les mois ; le magazine « swiss sport » a désormais six éditions par an au lieu de dix. L'engagement d'un rédacteur Web a en outre renforcé le site en tant que moyen de communication.

Au total, le service des médias a envoyé plus de 50 communiqués. De grandes conférences de presse très fréquentées ont eu lieu avant le Gigathlon (28 juin 2007), sur le thème de la lutte antidopage (8 août 2007) et lors de l'annonce des critères de sélection pour les Jeux Olympiques 2008 (21 août 2007). Font aussi partie des mesures de communication en vue des Jeux Olympiques de Pékin les formations aux médias destinées aux athlètes et aux chefs d'équipe, qui se dérouleront de l'automne 2007 au printemps 2008. La rencontre traditionnelle de la presse avec le président et le directeur exécutif à Lausanne et Zurich a eu lieu le 30 mai 2007 à l'occasion des 150 premiers jours du directeur exécutif Marc-André Giger et a suscité un vif intérêt. Les médias ont également relaté les différentes actions sur le thème de la sécurité (violence pendant les manifestations sportives et autour de celles-ci) et du dopage en collaboration avec la Confédération, les fédérations et les centres de prévention.

Aperçu des manifestations et des conférences de presse Swiss Olympic au cours de l'exercice

- 10 novembre 2006, 10^e Assemblée du Parlement du sport
- 15 novembre 2006, « Guide des bonnes manières chinoises » pour les « Swiss Olympic Top Athletes » à Macolin (médias compris)
- 12 décembre 2006, 4^e Conférence nationale pour la promotion de la relève et 3^e remise de labels aux écoles de sport
- 29 janvier 2007, 1^{er} table ronde sur le thème de la sécurité avec le conseiller fédéral Samuel Schmid
- Du 18 au 23 février 2007, Festival olympique d'hiver de la jeunesse européenne (FOJE) à Jaca (Espagne)
- 2 mars 2007, emménagement de Swiss Olympic dans la nouvelle Maison du Sport à Ittigen
- 17 et 18 mars 2007, Pre-Team Event FOJE Belgrade
- 27 mars 2007, 3^e rencontre des écoles avec label Swiss Olympic
- 28 mars 2007, conférence nationale « Sport d'élite, école et formation »
- 2 et 9 mai 2007, « L'Esprit olympique à l'Université » à Bâle (médias compris)
- 3 et 4 mai 2007, Forum des chefs du sport d'élite à Kerenzerberg
- Du 13 au 19 mai 2007, Tous les Talents à Tenero I
- 30 mai 2007, rencontre avec la presse pour les 150 jours du directeur exécutif Marc-André Giger, conjointement avec le président Jörg Schild
- 4 juin 2007, atelier SCI
- 20 juin 2007, séance de coup d'envoi « Vancouver 2010 »
- 27 juin 2007, 2^e table ronde sur le thème de la sécurité
- 28 juin 2007, conférence de presse sur le Gigathlon 2007
- Du 7 au 14 juillet 2007, Gigathlon 2007
- Du 22 au 27 juillet 2007, Festival olympique d'été de la jeunesse européenne (FOJE) à Belgrade (Serbie)
- 8 août 2007, déjeuner de presse Swiss Olympic et OFSPO sur le thème de la lutte contre le dopage
- 21 août 2007, conférence de presse sur le concept de sélection et « heat.smog.jetlag » pour « Pékin 2008 »
- 14 septembre 2007, inauguration de la Maison du Sport à Ittigen
- 15 septembre 2007, journée portes ouvertes à la Maison du Sport
- Du 23 au 29 septembre 2007, Tous les Talents à Tenero II
- Du 31 octobre au 2 novembre 2007, Journées d'automne des entraîneurs
- 15 et 16 novembre 2007, rendez-vous olympique « Pékin 2008 » à Macolin
- 23 et 24 novembre 2007, Session sportive et Session sportive des jeunes
- 24 novembre 2007, 11^e Assemblée du Parlement du sport

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Gigathlon 2007

Pendant sept jours, le Gigathlon a fait bouger la Suisse. Les quelque 5790 gigathlètes ont parcouru plus de 1400 kilomètres et près de 26 000 mètres de dénivélé. En tout, la caravane du Gigathlon comptait 13 000

personnes. Les participants ont pu prendre le départ dans les catégories « Single », « Couple » et « Team of Five » et concourir pendant un, deux, trois ou sept jours. Une équipe composée de huit collaborateurs de Swiss Olympic a également pris part à l'aventure d'endurance.

Grâce aux préparatifs minutieux pendant une année, la direction du projet était parée pour affronter les mauvaises conditions météorologiques des trois premiers jours. A six reprises, on a dû se rabattre sur des parcours de remplacement, sans pour autant entraver le bon déroulement du Gigathlon. Les exigences très élevées en matière de logistique ont elles aussi été maîtrisées avec brio. La réduction des véhicules de supporters de deux à un, l'exploitation de bus navettes et de trains spéciaux ainsi que le transport des vélos et des VTT par les organisateurs du projet ont permis d'épargner environ 400 000 kilomètres de voiture et de limiter les temps d'attente. En outre, les responsables de domaine ont été équipés de véhicules roulant au gaz naturel qui produisent 30 % d'émissions de CO₂ en moins par rapport aux moteurs à essence traditionnels.

Comme en 2006, Swiss Olympic a organisé des manifestations de préparation (Campus) avant le Gigathlon. Les cinq événements d'une journée chacun ont affiché complet. Quant aux camps de préparation de plusieurs jours, qui ont été dirigés par des experts et pendant lesquels les participants se sont en partie entraînés sur les trajets originaux, ils ont également été pleins.

Au terme du cycle quinquennal du Gigathlon (2002 à 2007), l'heure est maintenant à la phase d'évaluation. La décision d'organiser d'autres manifestations de ce genre sera prise en fonction de l'évaluation des chiffres et des faits. Ce qui est sûr c'est qu'en 2008, il n'y aura pas de Gigathlon.

Manifestations internationales de grande envergure organisées en Suisse

Mandaté par la Confédération et les villes hôtes, Swiss Olympic coordonne le recru-

tement d'auxiliaires bénévoles pour les quatre sites de l'EURO 2008. Les quatre villes hôtes peuvent compter sur les expériences acquises par Swiss Olympic lors de l'organisation du Gigathlon, et notamment sur la plate-forme en ligne HERA. En tout, Swiss Olympic recrute 2500 auxiliaires désireux de contribuer au bon déroulement des Championnats d'Europe de football qui se disputeront dans quatre villes hôtes en Suisse. Parallèlement, on tente de mettre en place un pool d'auxiliaires au niveau national, qui pourra servir également à l'avenir à des organisateurs de grandes manifestations sportives en Suisse.

En 2007, des contributions d'un montant total de 396 000 francs ont été versées à dix organisateurs.

Commission pour la sécurité de Swiss Olympic

La Commission pour la sécurité de Swiss Olympic fournit un travail de base indispensable en matière de lutte contre la violence dans les stades suisses. Elle se compose d'experts en matière de sécurité, de représentants de Swiss Olympic, de fédérations sportives et de ligues, d'autorités ainsi que de gestionnaires d'infrastructures, et réunit ainsi toutes les instances responsables. Dans le cadre de la table ronde organisée par le ministre des sports Samuel Schmid, la Commission pour la sécurité a accepté d'élaborer un plan d'action axé principalement sur les éléments suivants : mise en application de la Loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sécurité intérieure (LMSI 1), ordonnance et mise en vigueur d'interdictions de stade, intégration de la prévention de la violence dans la formation et le perfectionnement, élargissement du fancoaching, levée de l'anonymat des fans violents et limitation des abus d'alcool. A court et à moyen terme, l'application de ces mesures incombera aux autorités et aux fédérations compétentes.

FEDERATIONS MEMBRES

Swiss Olympic compte 82 fédérations membres.

COMPOSITION DES ORGANES DE SWISS OLYMPIC

(Etat au 31 octobre 2007)

Commissions du Conseil exécutif

Commission Stratégie et Finances

- Sergio Pesenti (présidence du secteur « finances »)
- Franz Stämpfli (présidence du secteur « stratégie »)
- Peter Schönenberger
- Jörg Schild (présidence)
- Matthias Remund
- Christine Ungricht

Commission Sport d'élite

- Martin Rutishauser (présidence)
- Ernst-Peter Huber
- Bernhard Marti
- Isabelle Roch-Pentucci
- Simon Schenk

Commission Développement et Formation

- Paul Engelmann (présidence)
- Adrian Amstutz
- Hans Höhener
- Walter Mengisen
- Christine Ungricht

Commission Contrôle

- René Vaudroz (présidence)
- Isabelle Roch-Pentucci

Autres commissions du Conseil exécutif

Commission pour la sécurité lors de manifestations sportives

- Christoph Hoffmann (présidence)
- Ernst Bruderer
- Ueli Pfister
- Andreas Schaer
- Siegfried Wagner
- Christoph Vögeli
- David Zimmermann
- Denis Vaucher

Rapport annuel 2007

Présidence : **Hans Hoppeler** | Berne

Swiss Olympic Academy, Conseil

- Georges-André Carrel
- Rolf Dubs
- Daniel Eckmann
- Paul Engelmann
- Hildegard Fässler
- Peter A. Frei
- Sonja Nef
- Hans Ruh
- Ted Scapa
- Jörg Schild (présidence)
- Dr Christian Wenk
- Françoise Zweifel

Equipe de direction du

Swiss Olympic Team Pékin 2008

- Werner Augsburger
(chef de Mission et coach en chef)
- Thomas Burch (assistant coach en chef et chef de Mission adjoint)
- Martin Rhyner (assistant coach)
- Susanne Böhlen
(responsable « Team Services »)
- Martin Rutishauser (responsable Groupe des hôtes et des délégués)
- Dany Gehrig
(responsable « Marketing & Hospitality »)
- Claudia Imhasly
(responsable RP et « Media Services »)
- Dr Beat Villiger
(responsable de l'équipe médicale)

Commission technique de lutte contre le dopage

- Hans Hoppeler (présidence)
- Matthias Kamber
(représentant de la Confédération)
- Bernhard Welten (avocat)
- Dr Doris Lanz Kubli (médecin)
- Dr Bruno Müller (médecin)
- Dr Rainer Bielinski
- Hans-Martin Grünig (pharmacien)
- André Vonarburg
(représentant des athlètes)

Chambre disciplinaire pour les cas de dopage

- Gerhard Walter (président)
- Henry M. Peter (vice-président)
- Jean-Marc Schwenter
(vice-président)

Contrôle qualité

Lors de la certification ISO datant du 9 mars 2006, l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) avait déjà critiqué le manque de personnel actuel dans les organes chargés de la lutte antidopage. Comme la situation dans ce domaine a encore empiré en 2006, nous pouvions craindre que la certification, qui arrivait à échéance au début 2007, ne fût pas renouvelée. En novembre, un rapport établi par un expert externe avait dressé une liste de 25 points à améliorer. En redoublant d'efforts, nous avons réussi à apporter les correctifs nécessaires avant le 17 janvier, date de l'audit déterminant pour le renouvellement ou non de la certification. Finalement, la certification a pu être obtenue mais le rapport d'experts précise clairement que la situation au niveau du personnel affecté à la coordination des contrôles est critique. Il convient de remédier à cette pénurie en engageant du personnel supplémentaire si l'on entend maintenir une coordination des contrôles ad hoc, tant du point de vue qualitatif que quantitatif.

De l'automne 2005 au printemps 2006, un sondage exhaustif a été réalisé auprès des sportifs suisses appartenant au groupe cible soumis à contrôle, afin de connaître leur avis sur les moyens d'information à disposition, la qualité des contrôles antidopage et la lutte antidopage en général. Malgré un taux de retour assez faible (27%), ce sondage nous a permis de recueillir de précieux enseignements. On observe notamment que les aspects relatifs aux contrôles antidopage et au travail du personnel de contrôle recueillent de meilleurs résultats en termes de satisfaction qu'à l'occasion d'un sondage similaire réalisé en 2003, soit avant la certification ISO.

Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)

L'an dernier, le groupe de travail AUT de la CLD s'est penché sur 1298 demandes d'autorisation adressées selon la procédure simplifiée (1309 en 2005) et 78 demandes

adressées selon la procédure ordinaire (79 en 2005).

Contrôles antidopage

Au total, 1855 contrôles antidopage (1027 hors compétition et 828 en compétition) ont été effectués en 2006 (2087 en 2005, soit 1369 hors compétition et 718 en compétition). 1393 contrôles ont été effectués dans le programme domestique, 781 hors compétition et 612 en compétition (1714 en 2005, soit 1112 hors compétition et 602 en compétition). Les sports les plus contrôlés ont été le cyclisme, le ski, le triathlon, l'athlétisme et le football. 238 contrôles ont par ailleurs été réalisés auprès de juniors élite et 122 à l'étranger.

462 contrôles, soit le quart du total, ont en outre été effectués en 2006 pour le compte de commanditaires externes. A ce propos, il est intéressant de relever que l'on nous confie de plus en plus de contrôles en compétition (216 en 2006 contre 116 en 2005), des demandes qui concernent avant tout des compétitions internationales organisées en Suisse. De tels contrôles ont notamment été mis sur pied dans le cadre des Championnats du monde pour handi-capés de tir et de tennis de table ainsi que des Championnats d'Europe de handball. Nous nous sommes fait un point d'honneur à satisfaire toutes les demandes et à n'en refuser aucune.

Pour ce qui concerne les contrôles hors compétition, nous avons procédé à 246 contrôles (257 en 2005) pour le compte de tiers, essentiellement l'AMA, l'ANADO et la Fédération liechtensteinoise des sports olympiques. 54% d'entre eux ont été réalisés à l'étranger. Pour des raisons de capacité, nous avons malheureusement dû refuser plus de 200 demandes supplémentaires.

Dans le programme domestique, nous avons procédé en 2006 à quelque 300 contrôles de moins qu'en 2005, une diminution due essentiellement au départ de deux contrôleurs professionnels et à une situation financière préoccupante. Le rapport entre contrôles hors compétition et en compétition - pour ce qui concerne les contrôles réalisés pour notre

Rapport annuel 2007

Présidence : **Gerhard Walter** | Berne

propre compte - qui était de 1,85 pour 1 en 2005 n'a malheureusement pas pu être maintenu en 2006, tant s'en faut (1,28 pour 1).

Perspectives

Le 5 septembre 2007, le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé de ratifier l'adhésion de la Suisse à la Convention contre le dopage de l'UNESCO. Cette Convention doit contribuer à ancrer les prescriptions et les principes du Code mondial antidopage dans les lois des pays signataires. Elle constitue donc une nouvelle étape importante sur le chemin qui mène à une harmonisation de la lutte antidopage sur le plan international.

Le Code mondial antidopage lui-même est actuellement en phase de révision, dans le cadre d'une procédure longue et transparente impliquant tous les protagonistes des milieux du sport et de la politique. La version révisée doit être ratifiée dans le cadre de la Conférence mondiale qui se tiendra à Madrid en novembre 2007. Les organes chargés de la lutte antidopage en Suisse sont impliqués à différents niveaux dans ce processus de révision.

I. DONNEES ET CHIFFRES

1. Aperçu général

Tandis que la CD a également dû statuer sur de nombreux cas durant le second semestre de 2006, la charge de travail a quelque peu diminué au cours du premier semestre 2007. Ainsi, durant la période pertinente pour le présent rapport annuel, qui s'étend du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007, la CD a traité un total de 17 infractions liées au dopage, dont la majorité, soit 10, ont fait l'objet d'une procédure au cours du deuxième semestre 2006. La comparaison annuelle des chiffres actuels avec ceux des années précédentes révèle que le nombre de procédures est à nouveau en léger recul, avec un peu plus d'un cas par mois. Il serait toutefois erroné d'en déduire que le pénible problème du dopage est sur le point d'être jugulé, comme le démontrent clairement les expériences de la CD, mais aussi les comptes rendus sur le dopage de plus en plus nombreux dans les médias. Je suis convaincu qu'avec un budget plus conséquent, la CLD pourrait découvrir encore bien davantage de cas de dopage.

2. Spécialités sportives concernées

Au total, la CD a traité à trois reprises des cas liés au cyclisme, au VTT pour un cas et au vélo de route pour deux cas (le cas le plus récent concernant le vélo de route étant toujours en instance). Comme cela a déjà été le cas il y a deux ans, deux procédures ont à nouveau dû être ouvertes en rugby. Une procédure a été ouverte dans les spécialités sportives suivantes : la course à pied, le baseball, le quad, le judo, l'haltérophilie, la lutte, le karaté, le hockey sur glace, le streethockey, le basketball, le football américain et le canoë (cas toujours en instance). Les cas signalés dans le VTT, la course à pied, le baseball, le quad, le judo et le canoë faisaient pour la première fois l'objet d'une procédure auprès de la CD, tandis que les autres spécialités sportives étaient déjà connues pour d'autres cas.

3. Substances utilisées

Un survol de l'ensemble des cas démontre que depuis le 1^{er} août 2006, la CD a été confrontée à de nombreux cas de Carboxy-THC (cannabis), soit huit cas, ce qui représente presque la moitié de l'ensemble des cas. A cet égard, la procédure simplifiée, introduite le 1^{er} janvier 2006, a continué à faire ses preuves et a permis à la CD de réaliser une économie nette en termes de ressources et de coûts, sans atténuer pour autant les exigences élevées en matière de qualité que la CD s'impose. On en veut également pour preuve le fait qu'aucun des sept cas déjà jugés n'a fait l'objet d'un recours.

Comme les années précédentes, un nouveau cas de non-respect de l'obligation de renseigner a entraîné la suspension d'un sportif l'année dernière. En outre, dans un cas chaque fois, la CD a dû statuer sur un cas impliquant la nicéthamide, le sérétide/salbutamol et le budésonide, les sportifs ayant oublié de demander à temps une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) dans les deux dernières procédures susmentionnées. Le cas impliquant de la nicéthamide, qui avait dans un premier temps été traité dans le cadre de la procédure simplifiée, constitue une particularité, car c'est la première fois que la CLD a exigé l'application d'une procédure ordinaire en faisant recours.

La CD est préoccupée par le fait qu'au cours des douze derniers mois, et pour la première fois depuis 2002, un grand nombre de cas (4) ont fait l'objet d'une procédure à cause d'un refus de contrôle antidopage. Le département francophone de la CD qui s'occupe de ces cas a chaque fois prononcé une suspension de deux ans, et la décision dans l'une de ces procédures a été confiée au Tribunal civil de la Sarine (FR). Dans le cas du cycliste encore pendant, l'analyse de l'échantillon d'urine du sportif a révélé un rapport testostérone / épitestostérone anormal.

4. Sanctions

Concernant les cas de cannabis, on peut ré-péter ce qui avait déjà été dit dans les rapports annuels précédents : le cannabis étant une « substance spécifique », pour laquelle le statut concernant le dopage prévoit un cadre pénal sous certaines conditions, qui va d'un avertissement à une suspension d'un an, des suspensions de durée variable ont à nouveau été prononcées. Pour statuer sur ces cas, la CD se base essentiellement sur la quantité de substance détectée. Il convient également de tenir compte du fait que de nombreux sportifs ne sont pas sollicités toute l'année. Ainsi par exemple, si une saison ne dure que du début du mois de mars à la fin du mois de juillet, et qu'un sportif venait à être suspendu par la CD au début du mois de juillet, il peut s'avérer nécessaire de prononcer une suspension de dix mois. Cela peut sembler long au premier abord, mais il faut que le sportif soit effectivement suspendu trois mois pendant la saison de compétition de sa spécialité sportive (juillet ainsi que mars et avril de l'année suivante).

Comme nous l'avons déjà signalé, les cas de refus ont été sanctionnés par une suspension de deux ans, le cas de non-respect de l'obligation de renseigner par une suspension d'un an, le cas impliquant de la nicéthamide par une suspension de trois mois et par l'annulation des résultats de course. Pour différentes raisons, la CD a prononcé respectivement un avertissement et un blâme sans suspension dans les deux cas pour lesquels l'AUT n'avait pas été demandée à temps. Enfin, une partie des frais d'analyse et des frais de procédure a été facturée aux sportifs incriminés.

5. Durée des procédures

Une fois encore, la durée moyenne des procédures de trois à quatre semaines a pu être maintenue, une durée dont la CD n'a certainement pas à rougir en comparaison internationale.

6. Acceptation

Sur les 15 cas déjà tranchés, aucun n'a entraîné de recours auprès du TAS. Toutefois, le TAS a apporté des corrections dans deux cas rapportés par la CD dans son rapport annuel 2006 : l'avertissement prononcé par la CD en raison d'une AUT qui n'avait pas été demandée au préalable pour un diurétique a été transposée en une suspension d'un an, et la suspension de six mois pour consommation de cocaïne a été étendue à deux ans.

II. PERSPECTIVES

Le dernier rapport annuel avait déjà évoqué la nécessité d'une révision du code de l'AMA et de la procédure de révision correspondante. Cette révision bat actuellement son plein, de sorte que le statut concernant le dopage de Swiss Olympic devra également être remanié dans un futur proche. En ce qui concerne les procédures, aucune nouveauté n'est prévue. En revanche, il en va autrement des sanctions : le système de sanctions très rigide, appliqué jusqu'ici, doit être structuré de manière plus flexible, « vers le haut » également, de sorte que pour une première infraction, la suspension prononcée puisse excéder deux ans.

Swiss Olympic remercie ses partenaires

<p>SPORT-TOTO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Triumph International • Under Armour (New Sunsport Goods AG) • Uvex (Schweiz) AG 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre Thermal, Dr Pierre-Etienne Fournier, Yverdon (VD) • Clinique Romande de Réadaptation, Dr Charles Gobelet, Sion (VS) • GZO Spital Wetzikon, Dr Gery Büsser, Wetzikon (ZH) • medbasecity, Dr Armin Bürgler, Winterthur (ZH) • Sport Clinic Zürich, Dr Michael Wawroschek, Zurich (ZH)
<p>LEADING PARTNERS</p> 	<p>SWISS OLYMPIC EQUIPMENT PARTNERS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arnette (Luxottica Switzerland AG) • DLD Trading AG (Simple, Teva) • Fuchs Design • Künzli SwissSchuh AG 	<p>SWISS OLYMPIC SPORT SCHOOL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Schweiz. Sport-Gymnasium Davos (GR) • Nationale Elitesportschule Thurgau, Kreuzlingen (TG) • Kollegium Spiritus Sanctus, Handelsschule für Sportler und Künstler HSK, Brigue (VS)
<p>INTERNATIONAL PARTNER</p> 	<p>SWISS TOP SPORT</p>	<p>SWISS OLYMPIC PRIVATE SPORT SCHOOL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hochalpines Institut/Institut otalpin, Ftan (GR) • Schweiz. Sportmittelschule Engelberg (OW)
<p>PARTNERS</p> 	<p>PRESENTING PARTNER GIGATHLON</p> <ul style="list-style-type: none"> • Swisspower SA 	<p>SWISS OLYMPIC PARTNER SCHOOL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sportschule Buchs-Rohr, Buchs (AG) • Gymnase de la rue des Alpes, Bienne (BE) • Seeland Gymnasium, Bienne (BE) • Oberstufenzentrum Rittermatte, Bienne (BE) • Oberstufenschule Huttwil – Nationales Ausbildungszentrum für Frauenfussball (BE) • Gymnasium Liestal, Matur-Sportklassen (BL) • Sportklasse Sek. I, Pratteln (BL) • KV Reinach, HMS-Sportklassen (BL) • Gymnasium Bäumlhof, Bâle (BS) • Weiterbildungsschule, Bâle (BS) • Sportschule Glarnerland, Netstal (GL) • Collège de Delémont (JU) • Collège Thurmann, Porrentruy (JU) • Sportklasse Kriens (LU) • Frei's Schulen, Lucerne (LU) • Kantonsschule/Sport- und Musikklasse, Lucerne (LU) • Kantonsschule Schüpfheim/Gymnasium Plus, Schüpfheim (LU) • Thurgauer Sport-Tagesschule, Bürglen (TG) • Scuola professionale per sportivi d'élite, Tenero (TI) • Etablissement secondaire de Payerne et environs, Payerne (VD) • Cycle d'orientation de Collombey-Muraz (VS) • Cycle d'orientation régional, Grône (VS) • Ecole Régionale de la Vallée d'Entremont Orsières (VS) • Ecole supérieure de commerce et de culture générale de Martigny (VS) • Orientierungsschule Visp (VS) • Kunst- und Sportgymnasium Rämibühl, Zurich (ZH) • Institut Minerva, Talent plus, Zurich (ZH) • Kunst- und Sportschule Zürich Oberland KuSS ZO, Uster (ZH) • UNITED school of sports, Zurich (ZH) • Kunst- und Sportschule K&S, Zurich (ZH)
<p>SUPPLIERS</p> 	<p>CENTRE NATIONAL DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Office fédéral du sport (OFSP) • Centro Sportivo Tenero (TI) 	<p>SWISS OLYMPIC TRAINING BASE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Davos (GR) • Village de vacances de Fiesch (VS) • Kerenzberg (GL) • Loèche-les-Bains (VS) • St-Moritz (GR)
<p>SWISS OLYMPIC CARD PARTNERS</p> <ul style="list-style-type: none"> • AMAG Automobiles et Moteurs SA • Athleticum Sportmarkets AG • BEMER Medizintechnik Anstalt • Best Western Swiss Hotels • BV Sport Switzerland • CIBA Vision AG • Compex Médical SA • DLD Trading AG • Europcar • Piscine et piscine couverte Schluefweg Kloten • KEYSTONE • Office du tourisme et de séjour St-Moritz • Künzli SwissSchuh AG • Polar Electro Europe BV • Scott Sports SA • Sherpa Tensing (CWK Winterthur) • Skifabrik Stöckli AG • Sportvital (Also S.p.A.) • SpringBoost SA • Ville de Winterthur • Swiss Masai Vertrieb AG • Swisscom Mobile SA • TC Training Center 	<p>POINT D'APPUI DE L'ARMEE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Andermatt (UR) 	<p>SWISS OLYMPIC MEDICAL CENTER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Haute école fédérale de sport, Macolin (BE) • Praxisklinik Rennbahn, Muttenz (BL) • Cross Klinik, Bâle (BS) • Policlinique des services de chirurgie, HUG, Genève (GE) • Swiss Alpine Medical Center, Bad Ragaz (GR) • Ospedale regionale di Locarno La Carità, Locarno (TI) • Hôpital orthopédique de la Suisse Romande, Lausanne (VD) • Rheuma- und Rehabilitationsklinik, Loèche-les-Bains (VS) • Schulthess Klinik, Zurich (ZH) • move>med, Zurich (ZH)
	<p>SPORT MEDICAL BASE APPROVED BY SWISS OLYMPIC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sportmedizinisches Zentrum Bern, Sonja Mancini, Berne (BE) • Sport Medical Network Bern, Dr Ottmar Gorschewsky, Berne (BE) • Sportmed Biel-Seeland, Dr Christian Aebersold-Schütz, Brügg/Bienne(BE) • Sportmed-Aemme, Dr Walter Wüthrich, Hasle-Rüegsau (BE) • MEDWELL, Medical Wellness Center, Dr Max Brönnimann, Thoune (BE) • Äquilibris Sportmed, Dr Matteo Rossetto, Bâle (BS) • Hôpital de la Tour, Dr Finn Mahler, Meyrin (GE) • Cabinet privé Dr Peter Züst, Mollis (GL) • Cabinet de médecine générale, Dr Martin Zinsli, Coire (GR) • Davos Sportmedizin, Dr Gregor Niedermaier, Davos (GR) • Klinik gut AG, Dr Andi Grünenfelder, St-Moritz (GR) • Cabinet Dr Hans-Ulrich Backes, St-Gall (SG) • SportAerzte Olten, Dr Rolf Walsler, Olten (SO) • SportMed Solothurn Regio, Dr Even Cameron, Soleure (SO) • Vidy-Med, Dr Carlo Bagutti, Lausanne (VD) 	<p>SWISS OLYMPIC PRIVATE PARTNER SCHOOL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Feusi Sportschule, Berne (BE) • VINTO Jugendförderung in Sport und Beruf, Zoug (ZG)
		<p>PARRAINAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Office fédéral de la santé publique (OFSP) • Office fédéral du sport (OFSP) • Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) • Fondation de l'Aide sportive suisse

Parier via Internet

www.sporttip.ch

Pariez, vibrez et gagnez chaque jour grâce au pari sportif sporttip. Participez au point de vente Lotto ou nouvellement sur Internet. Pour plus d'infos, consultez les pages 166 et suivantes du Teletext ou sur Internet: www.sporttip.ch.

SPORTIP

A vous de jouer!

Bilan au 31 décembre 2006

en CHF

	Détails	2006	%	2005	%
ACTIFS					
Actif circulant		17'565'371	27.6	15'980'724	24.1
Liquidités	Annexe 1.1	9'345'109	14.7	11'739'794	17.7
Créances	Annexe 1.2	4'526'281	7.1	2'034'827	3.1
Comptes de régularisation actifs		3'693'981	6.6	2'206'103	3.3
Actif immobilisé		35'341'963	55.6	41'545'692	62.5
Immobilisations corporelles meubles	Annexe 3.1	255'258	0.4	240'388	0.4
Immobilisations financières	Annexe 1.3	35'040'062	55.2	41'167'288	61.9
Immobilisations incorporelles	Annexe 3.2	46'643	0.1	138'016	0.2
Capital affecté	Annexe 1.4	10'718'440	16.8	8'911'211	13.4
TOTAL DES ACTIFS		63'625'774	100	66'437'627	100
PASSIFS					
Engagements à court terme		6'091'527	9.6	8'489'445	12.8
Autres engagements	Annexe 1.5	3'168'430	5.0	2'722'028	4.1
Comptes de régularisation passifs		2'923'097	4.6	5'767'417	8.7
Engagements à long terme		30'900	0.0	41'600	0.1
Autres engagements		30'900	0.0	41'600	0.1
Provisions	Annexe 4	-	-	-	-
Capital de fonds		10'718'440	16.8	8'911'211	13.4
Fonds Installations sportives nationales	Preuve du capital du fonds	6'365'485	10.0	7'359'951	11.1
Fonds Gigathlon	Preuve du capital du fonds	4'352'955	6.8	1'551'260	2.3
Capital de l'association		46'784'907	73.6	48'955'371	73.7
Capital de l'association	Preuve du capital de l'association	48'995'371	77.1	47'565'853	71.5
Résultat annuel		-2'210'464	-3.5	1'429'518	2.2
TOTAL DES PASSIFS		63'625'774	100	66'437'627	100

Compte de résultat 2006

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006

en CHF

Compte de résultat global	Détails annexe	Comptes 2006	%	Comptes 2005	%	Budget 2006	%
Produit d'exploitation	1.6	36'998'512	100	34'839'135	100	37'498'300	100
Charges du secteur des fédérations	1.7	-17'505'783	-47.3	-17'410'112	-50.0	-17'750'000	-47.3
Charges du secteur des sportifs	1.8	-2'426'655	-6.6	-1'485'108	-4.3	-2'550'000	-6.8
Charges du secteur des domaines/projets	1.9	-19'091'348	-51.6	-17'180'603	-49.2	-19'358'500	-51.6
Résultat intermédiaire		-2'025'274	-5.5	-1'236'688	-3.5	-2'160'200	-5.7
Organes		-269'905	-0.7	-349'654	-1.0	-500'000	-1.4
Amortissements		-302'014	-0.8	-258'238	-0.7	-240'000	-0.6
Déduction des impôts préalables		-349'385	-0.9	-441'927	-1.3	-	-
Résultat de l'activité d'exploitation		-2'946'578	-8.0	-2'286'507	-6.6	-2'900'200	-7.7
Résultat financier	1.10	1'785'168	4.8	3'712'220	10.7	1'900'000	5.0
Autres résultats	1.11	1'049'054	-2.8	3'805	0.0	-	-
Résultat avant résultat des fonds		-2'210'464	-6.0	1'429'518	4.1	-1'000'200	-2.7
Résultat des fonds	1.12	-	-	-	-	-	0.0
RESULTAT ANNUEL		-2'210'464	-6.0	1'429'518	4.1	-1'000'2000	-2.7

Tableau des flux monétaires 2006

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

en CHF

	2006	2005
Flux monétaires de l'activité commerciale courante :		
Résultat avant affectation/prélèvement des fonds affectés	-2'210'464	1'429'518
Elimination de la conversion aux Swiss Sport GAAP	-	-
<i>Résultat annuel corrigé</i>	-	-
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations corporelles	164'792	136'299
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations incorporelles	137'222	121'939
Augmentation/diminution des provisions	-	-
Affectation de capital libre à des fonds affectés	-	-
Charges financières	749'028	288'926
Produit financier	-2'534'197	-4'001'146
<i>Modification du capital de roulement net de l'exploitation :</i>		
Augmentation/diminution des créances	-2'491'454	424'277
Augmentation/diminution des comptes de régularisation actifs	-1'487'878	-1'729'592
Augmentation/diminution des autres engagements financiers à court terme	446'402	-537'091
Augmentation/diminution des comptes de régularisation passifs	-2'844'320	2'791'788
Augmentation/diminution des provisions	-	-100'000
<i>Revenus nets d'exploitation</i>	<i>-10'070'868</i>	<i>-1'175'082</i>
Paielement des intérêts produits	-749'028	-288'926
Paielement des intérêts perçus	2'534'197	4'001'146
Total des flux monétaires de l'activité opérationnelle	-8'285'699	2'537'138
Flux monétaires de l'activité d'investissement :		
Investissements en immobilisations corporelles	-179'662	-126'469
Investissements en immobilisations financières	6'127'226	-3'443'735
Investissements en immobilisations incorporelles	-45'850	-48'230
Total flux monétaires de l'activité d'investissement	5'901'714	-3'618'434
Flux monétaire de l'activité de financement :		
Augmentation/diminution des autres engagements financiers	-10'700	-820'700
Total flux monétaires de l'activité de financement	-10'700	-820'700
Augmentation nette du fonds Argent et moyens liés à l'argent	-2'394'685	-1'901'996
Mouvements du fonds Argent et moyens liés à l'argent		
Encaisse du fonds Argent et moyens liés à l'argent au début de l'année	11'739'794	13'641'790
Augmentation nette du fonds Argent et moyens liés à l'argent	-2'394'685	-1'901'996
Encaisse du fonds Argent et moyens liés à l'argent à la fin de l'année	9'345'109	11'739'794

Preuve du capital des fonds et de l'association 2006

en CHF

Capital des fonds	Fonds Gigathlon	Fonds Installations sportives nationales	Total
Etat au 31 décembre 2004	1'685'733	7'276'778	8'962'511
Affectation	2'396'851	-	2'396'851
Produits internes	7'726	83'172	90'898
Utilisation	-2'539'049	-	-2'539'049
Dissolution		-	-
Etat au 31 décembre 2005	1'551'260	7'359'951	8'911'211
Affectation	5'569'081	-	5'569'081
Produits internes	15'736	205'534	221'270
Utilisation	-2'783'122	-1'200'000	-3'983'122
Dissolution		-	-
Etat au 31 décembre 2006	4'352'955	6'365'485	10'718'440

Description des fonds :

Fonds Gigathlon

Conformément au Règlement du fonds du 30.11.2004, un fonds en faveur des manifestations de Gigathlon futures est géré dans les comptes de Swiss Olympic sous le nom de « Fonds Gigathlon ». La fortune du fonds correspond au solde au 31.12. Elle est constituée par le produit résultant des différents décomptes de projets relatifs aux manifestations de Gigathlon et par les éventuels paiements directs effectués par des tiers. L'utilisation du capital du fonds est possible exclusivement dans le cadre de manifestations de Gigathlon futures.

Fonds Installations sportives nationales

Conformément au Règlement du fonds du 30.11.2004, un fonds en faveur des nouvelles constructions futures d'importance nationale est géré dans les comptes de Swiss Olympic sous le nom de « Fonds Installations sportives nationales ». La fortune du fonds correspond au solde au 31.12. Elle est constituée, conformément aux directives, par des fonds provenant de la Société du Sport-Toto. L'utilisation du capital du fonds est possible exclusivement dans le cadre de constructions nouvelles ou partielles en faveur d'une fédération nationale au minimum.

Capital de l'association	
Etat au 31 décembre 2004 Swiss Olympic Association	47'565'853
Résultat annuel 2005 Swiss Olympic Association	1'429'518
Etat au 31 décembre 2005 Swiss Olympic Association	48'995'371
Résultat annuel 2006 Swiss Olympic Association	-2'210'464
Etat au 31 décembre 2006 Swiss Olympic Association	46'784'907

Annexe 2006

1. Détails sur le bilan et le compte de résultat 2006

	2006	%	2005	%
1.1 Liquidités	9'345'109	100	11'739'794	100
Caisse	11'145	0.1	16'028	0.1
Poste	13'533	0.2	7'547'521	64.3
Banque	9'320'431	99.7	4'176'245	35.6

	2006	%	2005	%
1.2 Créances	4'526'281	100	2'034'827	100
Débiteurs en général	1'059'475	23.4	556'372	27.3
Ducroire	-	-	-2'093	-0.1
Fédérations débitrices	151'626	3.3	154'117	7.6
Prêts à court terme	2'924'500	64.6	269'250	13.2
Créances envers des personnes proches	107'312	2.4	785'138	38.4
Impôt anticipé	283'368	6.3	272'043	13.4

	2006	%	2005	%
1.3 Immobilisations financières	35'040'062	100	41'167'288	100
UBS Asset Management	16'832'464	48.0	17'781'496	43.2
CS Asset Management	16'342'598	46.6	17'116'292	41.6
Prêts à long terme aux fédérations	3'175'000	9.1	3'164'500	7.7
Prêts à la Maison du Sport	-	-	2'860'000	6.9
Autres placements de capitaux envers des personnes proches	240'000	0.7	245'000	0.6
Correction de valeur sur les placements de capitaux	-1'550'000	-4.4	-	0.6

	2006	%	2005	%
1.4 Capital affecté	10'718'440	100	8'911'211	100
Fonds Installations sportives nationales	6'365'485	59.4	7'359'951	82.6
Banque	1'090'693	10.2	3'126	0.0
Placement à terme fixe	-	-	4'224'271	47.9
Titres	4'160'882	38.8	-	-
Comptes de régularisation actifs	19'910	0.2	38'554	0.4
Prêts à court terme	208'000	1.9	854'000	9.6
Prêts à long terme	2'086'000	19.5	2'240'000	25.1
Correction de valeur sur les prêts	-1'200'000	-11.2	-	-
Fonds Gigathlon	4'352'955	40.5	1'551'260	17.4
Liquidités	4'456'443	41.6	1'654'274	18.5
Créances	16'010	0.1	54'743	0.6
./ engagements	-119'498	-1.1	-157'757	-1.8

	2006	%	2005	%
1.5 Autres engagements	3'168'430	100	2'722'028	100
Créditeurs en général	1'900'455	60.0	1'886'472	69.3
Créditeurs Fédérations	1'146'298	36.2	725'147	26.6
Engag. financiers à court terme envers des personnes proches	121'677	3.8	110'409	4.1

	Comptes 2006	%	Comptes 2005	%	Budget 2006	%
1.6 Produit d'exploitation	36'998'512	100	34'839'135	100	37'498'300	100
Cotisations des membres	53'880	0.1	53'160	0.1	55'000	0.1
Subventions publiques	11'034'343	29.8	7'938'772	22.8	11'948'300	31.9
Confédération : fédérations sportives	4'233'400	11.4	4'159'100	11.9	4'233'400	11.3
Confédération : analyse du dopage	800'000	2.2	800'000	2.3	800'000	2.1
Confédération : formation et perfectionnement des entraîneurs	171'900	0.5	169'400	0.5	171'900	0.5
Confédération : prévention	4'058'317	11.0	1'297'998	3.7	5'000'000	13.3
Confédération : concept pour une politique du sport	900'000	2.4	900'000	2.6	900'000	2.4
Confédération : divers	870'726	2.4	612'274	1.8	843'000	2.2
Subventions privées	20'465'170	55.3	21'665'170	62.1	21'600'000	57.6
Sport-Toto	18'965'170	51.2	18'965'170	54.4	19'000'000	50.7
Fondation de l'Aide sportive suisse	1'500'000	4.1	2'700'000	7.7	2'600'000	6.9
Loterie Romande	-	-	-	-	-	-
Contributions d'organisations internationales	101'233	0.3	94'918	0.3	340'000	0.9
Recettes publicitaires	3'634'033	9.8	3'640'539	10.4	2'750'000	7.3
Contributions des donateurs	-	-	300	0.0	-	0.0
Produits de manifestations	1'013'505	2.7	611'237	1.8	210'000	0.6
Jeux Olympiques	476'121	1.3	115'488	0.3	-	-
Gigathlon	300'000	0.8	368'748	1.1	210'000	0.6
Divers	237'384	0.6	127'002	0.4	-	-
Recettes formation/perfectionnement	30'636	0.1	25'437	0.1	100'000	0.3
Produit d'exploitation divers	665'712	1.9	809'602	2.3	495'000	1.3
Services IT	33'575	0.1	113'326	0.3	20'000	0.1
Aide matérielle	55'649	0.2	76'733	0.2	90'000	0.2
Lutte contre le dopage : participation des fédérations et des sportifs	209'281	0.6	256'353	0.7	120'000	0.3
Participations imputées au personnel	212'803	0.6	198'114	0.6	165'000	0.4
Divers	154'404	0.4	165'076	0.5	100'000	0.3

	Comptes 2006	%	Comptes 2005	%	Budget 2006	%
1.7 Charges du secteur des fédérations	17'505'783	100	17'410'112	100	17'750'000	100
Contributions de base	2'548'500	14.6	2'612'500	15.0	2'400'000	13.5
Contributions d'encouragement	6'306'177	36.0	6'212'952	35.7	7'000'000	39.4
Domaine de l'entraînement et de la compétition, projets JO	1'023'755	5.8	1'247'840	7.2	2'350'000	13.2
Honoraires entraîneurs et techniciens	4'320'240	24.7	4'142'014	23.8	3'800'000	21.4
Médecine sportive	962'182	5.5	823'098	4.7	850'000	4.8
Participations	1'252'057	7.1	1'267'561	7.3	1'250'000	7.0
Promotion de la relève	3'564'954	20.4	3'437'760	19.7	3'100'000	17.5
Contributions à l'organisation et garanties de déficit	232'000	1.3	308'000	1.8	200'000	1.1
Contributions à la Confédération	3'602'095	20.6	3'571'339	20.5	3'800'000	21.4
Gestion de la fédération	399'460	2.3	215'360	1.2	400'000	2.3
Ethique	564'270	3.2	596'655	3.4	570'000	3.2
Promotion de la relève	2'638'365	15.1	2'759'324	15.9	2'830'000	15.9

	Comptes 2006	%	Comptes 2005	%	Budget 2006	%
1.8 Charges du secteur des sportifs	2'426'655	100	1'485'108	100	2'550'000	100
Contributions aux sportifs d'élite	2'063'464	85.0	1'007'108	67.8	2'150'000	84.3
Primes au succès	632'142	26.0	241'900	16.3	500'000	19.6
Contributions d'encouragement	982'311	40.5	656'008	44.1	650'000	25.5
Contrats d'athlète	449'011	18.5	109'200	7.4	1'000'000	39.2
Contributions des athlètes pour le sport de performance de la relève	363'191	15.0	478'000	32.2	400'000	15.7
Sport Scholarship	363'191	15.0	478'000	32.2	400'000	15.7

	Comptes 2006	%	Comptes 2005	%	Budget 2006	%
1.9 Charges du secteur des domaines/projets	19'091'3498	100	17'180'603	100	19'358'500	100
Développement et formation	5'066'944	26.5	3'584'721	20.8	7'199'000	37.2
Formation et perfectionnement	167'634	0.9	115'301	0.7	320'000	1.7
Ethique/fair-play	3'626'414	19.0	2'464'802	3.2	5'727'000	29.6
Charges du personnel	1'062'108	5.6	847'139	4.9	912'000	4.7
Charges d'exploitation	210'788	1.1	157'479	0.9	240'000	1.2
Sport	3'660'111	19.2	3'946'638	23.0	3'821'500	19.7
Mandats de prestations sport d'élite	1'084'530	5.7	1'078'500	6.5	1'078'000	5.6
Mandats du sport d'élite	57'979	0.3	126'146	0.7	122'000	0.6
Sport d'élite en général	424'084	2.2	449'192	2.6	438'000	2.3
Médecine et psychologie sportives	131'765	0.7	177'109	1.0	176'000	0.9
Swiss Olympic Talents	365'342	1.9	504'864	2.9	457'000	2.4
Charges du personnel	1'380'839	7.2	1'382'004	8.0	1'314'000	6.8
Charges d'exploitation	215'572	1.1	228'823	1.3	236'000	1.2
Jeux Olympiques	1'713'432	9.0	856'213	5.0	1'752'000	9.1
Marketing et communication	4'559'426	23.9	4'665'452	27.2	3'057'000	15.8
Manifestations	1'364'673	7.1	312'891	1.8	235'000	1.2
Communication	174'662	0.9	119'116	0.7	387'000	2.0
Sponsoring	536'078	2.8	412'575	2.4	370'000	1.9
Sponsoring : dépenses en matériel	-	-	1'684'720	9.9	-	0.0
swiss sport	311'761	1.6	317'397	1.8	320'000	1.7
Charges du personnel	1'745'931	9.1	1'490'140	8.7	1'380'000	7.1
Charges d'exploitation	426'321	2.2	328'612	1.9	365'000	1.9
Direction, finances et organisation	2'391'878	12.5	2'395'322	13.9	1'900'000	12.0
Services IT	154'941	0.8	157'379	0.9	250'000	1.2
Comptes annuels « Swiss Sport GAAP »	-	-	-	-	30'000	0.0
Dépenses en matériel du domaine	193'505	1.0	362'595	2.1	200'000	2.7
Charges du personnel	1'530'549	8.0	1'485'612	8.6	1'122'000	6.1
Charges d'exploitation	512'883	2.7	389'736	2.3	298'000	1.9
Lutte contre le dopage	1'699'557	8.9	1'732'257	10.1	1'629'000	7.4
Dépenses en matériel du domaine	1'072'130	5.6	1'043'991	6.1	949'000	4.3
Charges du personnel	546'518	2.9	606'128	3.5	560'000	2.7
Charges d'exploitation	80'909	0.4	82'137	0.5	120'000	0.4

	Comptes 2006	%	Comptes 2005	%	Budget 2006	%
1.10 Résultat financier	1'785'168	100	3'712'220	100	1'900'000	100
Produit financier	2'534'196	142.0	4'001'146	107.8	2'050'000	107.9
Produit des titres	1'847'082	94.4	3'522'388	94.4	1'900'000	100.0
Intérêts des prêts	208'043	11.7.8	214'671	5.8	150'000	7.9
Intérêts des chèques bancaires et postaux, gains de change	479'071	26.8	264'087	7.1	-	-
Charges financières	-749'028	-42.0	-288'926	-7.8	-150'000	-7.9
Charges des titres	-191'197	-10.7	-175'996	-4.7	-	-
Frais bancaires et de comptes postaux, pertes de change	-557'831	-31.2	-112'931	-3.0	-150'000	-7.9

	Comptes 2006	%	Comptes 2005	%	Budget 2006	%
1.11 Autres résultats	-1'049'054		3'805		-	
Produit hors exploitation	578'072		73'236		-	
Produit hors exploitation et extraordinaire	575'979		73'236			
Dissolution de ducroire	2'093		-			
Charges hors exploitation	-1'627'126		-69'430		-	
Charges hors exploitation et extraordinaires	-28'798		-67'337			
Correction de valeur sur les prêts	-1'550'000		-			
Constitution de ducroire	-		-2'093			
Pertes de débiteurs dans les créances	-48'328		-			

	Comptes 2006	%	Comptes 2005	%	Budget 2006	%
1.12 Résultat des fonds	-		-		-	
Fonds Gigathlon	-		-		-	
Affectation au fonds	-		-			
Utilisation du fonds	-		-			
Produits des capitaux du fonds	-		-			
Fonds Installations sportives nationales	-		-		-	
Affectation au fonds	-		-			
Utilisation du fonds	-		-			
Produits des capitaux du fonds	-		-			

Annexe 2006

2. Résumé des principes généraux régissant l'établissement des comptes

Principes généraux d'établissement des comptes

Les comptes annuels 2006 ont été établis en conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés. En dérogation à l'admissibilité légale de réserves latentes, les positions du bilan ont, pour l'établissement des comptes annuels, été chaque fois inscrites à la valeur maximale prévue par le droit des sociétés. Les comptes annuels ont été établis de façon à ce que la situation de Swiss Olympic en termes de fortune et de revenus puisse être évaluée de manière fiable.

Périmètre de consolidation

Swiss Olympic Association n'a ni filiales ni institutions partenaires qui, du fait de la majorité des voix ou d'une autre manière, la regrouperaient sous une direction unique.

Conversion des monnaies étrangères

A la date du bilan, les positions en monnaies étrangères ont été converties au cours du jour de référence. Les transactions en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours de change en vigueur au moment de l'exécution de l'opération. Les cours de référence suivants ont été appliqués au 31.12.2006 :

	2006	2005
1 EUR (euro)	1.609676	1.55458
1 USD (dollar US)	1.2207	1.31795
100 JPY (yen japonais)	1.024464	1.109691
1 AUS (dollar australien)	0.962156	0.96678
1 CNY (yuan renminbi chinois)	0.1559	n.a.

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les chèques immédiatement endossables, les avoirs en compte de chèques postaux et comptes bancaires, ainsi que les placements à terme fixe assortis d'une échéance jusqu'à 3 mois.

Créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale, avec déduction des correctifs de va-

leurs requis pour les créances compromises.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont été inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, avec déduction des amortissements cumulés. Les investissements ayant un caractère d'accroissement de valeur ont été activés en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses pour les réparations et l'entretien ont été directement inscrites à charge du compte de résultat.

Les amortissements ont été calculés linéairement sur la base des durées d'utilisation économique estimées ci-après :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Mobilier et équipement	8 ans
Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans
Véhicules	5 ans
Appareils sportifs et accessoires	3 ans

La limite inférieure d'activation s'élève à CHF 3000.

Leasing

Les paiements résultant du leasing d'exploitation ont été directement passés à charge du compte de résultat.

Diminutions de valeur des immobilisations

Les immobilisations ont été vérifiées à la date du bilan quant à la conservation de leur valeur. Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, il y a diminution de valeur qui donne lieu à un amortissement extraordinaire correspondant.

Immobilisations financières

Les papiers-valeurs détenus à des fins de placement à long terme sont évalués à la valeur du marché. Les autres immobilisations financières ont été saisies à leur valeur nominale, avec déduction des correctifs de valeurs requis pour les immobilisations financières compromises. Swiss Olympic a placé tous ses titres auprès de UBS Asset Management et de CS Asset Management en tant qu'immobilisations financières à long

terme ; ils trouvent donc leur traduction au bilan sous les immobilisations financières.

Immobilisations incorporelles

Les biens immatériels acquis ont été inscrits au bilan à leur valeur d'achat, avec déduction des amortissements cumulés. Les amortissements ont été calculés linéairement sur la base de leur durée d'utilisation économique estimée. La rubrique des immobilisations incorporelles comprend exclusivement des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles élaborées de soi-même ne sont pas activées.

Capital affecté

Le capital affecté a été évalué selon les principes mentionnés ci-avant pour l'évaluation des positions actives du bilan, dans le cadre des règlements de fonds en vigueur.

Provisions

Des provisions ont été saisies lorsqu'un événement survenu dans le passé a engendré un engagement dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés.

Impôts

En juillet 2005, Swiss Olympic Association a été libérée de son assujettissement à l'impôt, avec effet rétroactif au 01.01.2002, parce qu'elle poursuit des buts publics. L'exemption fiscale concerne, pour l'Etat, la commune et l'Eglise, l'impôt sur le capital et les bénéfiques, y compris les éventuels impôts de succession et impôts sur les donations, ainsi que l'impôt fédéral sur les bénéfiques. Les comptes annuels 2006 ne contiennent donc pas de charges au titre des impôts. L'exemption fiscale exclut toutefois un éventuel impôt sur les gains immobiliers, ce qui, pour l'heure, n'a pas d'importance étant donné que Swiss Olympic Association ne détient pas d'immeubles.

Capital affecté des fonds

Le capital affecté des fonds a été réparti en :

- Fonds Installations sportives nationales
- Fonds Gigathlon

Annexe 2006

3. Tableau des immobilisations corporelles

en CHF

3.1 Immobilisations corporelles meubles

Frais d'acquisition	Matériel informatique	Mobilier & équipement	Machines de bureau	Véhicules	Total immobilisations corporelles meubles
Etat au 31 décembre 2004	355'894	131'853	14'970	105'100	607'817
Entrées	91'581	-	15'836	19'052	126'469
Sorties	-	-	-	-	-
Etat au 31 décembre 2005	447'475	131'853	30'806	124'152	734'286
Entrées	172'614	-	7'048	-	179'662
Sorties	-	-	-	-	-
Etat au 31 décembre 2006	620'089	131'853	37'854	124'152	913'948

Amortissements cumulés	Matériel informatique	Mobilier & équipement	Machines de bureau	Véhicule	Total immobilisations corporelles meubles
Etat au 31 décembre 2004	264'031	67'539	5'009	21'020	357'599
Amortissements	89'896	15'411	6'161	24'831	136'299
Sorties	-	-	-	-	-
Etat au 31 décembre 2005	353'927	82'950	11'170	45'851	493'898
Amortissements	120'559	12'504	6'899	24'830	164'792
Sorties	-	-	-	-	-
Etat au 31 décembre 2006	474'486	95'454	18'069	70'681	658'690

Valeur comptable nette	Matériel informatique	Mobilier & équipement	Machines de bureau	Véhicule	Total immobilisations corporelles meubles
Au 31 décembre 2005	93'548	48'903	19'636	78'302	240'388
Au 31 décembre 2006	145'603	36'398	19'785	53'471	255'258

Valeur assurance-incendie 31.12.2006	240'000	450'000	141'600	-	831'600
---	----------------	----------------	----------------	----------	----------------

en CHF

3.2 Immobilisations incorporelles

Frais d'acquisition	Capital immobilisé incorporel
Etat au 31 décembre 2004	365'176
Entrées	48'230
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2005	413'406
Entrées	45'850
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2006	459'256

Amortissements cumulés	Capital immobilisé incorporel
Etat au 31 décembre 2004	153'451
Amortissements	121'939
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2005	275'390
Amortissements	137'222
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2006	412'613

Valeur comptable nette	Capital immobilisé incorporel
Au 31 décembre 2005	138'016
Au 31 décembre 2006	46'643

Annexe 2006

4. Tableau des provisions

en CHF

	2006	2005
Etat au 1^{er} janvier	-	100'000
+ constitution influençant le résultat	-	-
- utilisation neutre	-	-100'000
- dissolution influençant le résultat	-	-
Etat au 31 décembre	-	-
Commentaires concernant les principales provisions :		
Provision pour garantie de déficit House of Switzerland, Athènes 2004	-	100'000

5. Autres indications

en CHF

	2006	2005
Cautionnements	Aucun	Aucun
Engagements de garantie	Aucun	Aucun
Constitutions de gage au bénéfice de tiers	Aucune	Aucune
Limitation de propriété pour propres engagements	Aucune	Aucune
Engagements de leasing	Aucun	Aucun
Engagements envers des institutions de prévoyance (LPP)	83'178	125'068
Participations essentielles	Aucune	Aucune

Rapport d'activité 2006

But / organisation de l'association

Brève description :

S'engage pour l'insertion du sport dans la société en tant que contribution à la qualité de la vie et à la santé ; favorise la motivation de la population à pratiquer du sport de façon régulière ; encourage le sport de performance orienté vers la compétition internationale ; représente les intérêts du sport suisse de droit privé vis-à-vis de l'opinion publique, auprès des autorités et auprès des organisations nationales et internationales ; soutient et coordonne les activités de ses fédérations membres et se charge des tâches de caractère supérieur selon le principe de la subsidiarité ; soutient et encourage le Mouvement olympique et ses buts en Suisse et assure le respect de la Charte olympique et des règles olympiques ; en particulier, l'association non seulement s'emploie à faire respecter les principes fondamentaux de l'olympisme dans le sport suisse et à faire pénétrer l'Esprit olympique dans les écoles et universités, mais aussi intervient activement pour la création d'institutions qui se consacrent à l'éducation olympique et pour la formation des cadres sportifs.

Organes directeurs de la direction de l'association, Conseil exécutif

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat	Taux d'occupation
Schild	Jörg	Président	-31.12.2008	-
Vaudroz	René	Vice-président	-31.12.2008	-
Rutishauser	Martin	Secrétaire général	-31.12.2008	-
Amstutz	Adrian	Membre CE	-31.12.2008	-
Engelmann	Paul	Membre CE	-31.12.2008	-
Pesenti	Sergio	Membre CE	-31.12.2008	-
Remund	Matthias	Membre CE	-31.12.2008	-
Roch-Pentucci	Isabelle	Membre CE	-31.12.2008	-
Schenk	Simon	Membre CE	-31.12.2008	-
Schönenberger	Peter	Membre CE	-31.12.2008	-
Stämpfli	Franz	Membre CE	-31.12.2008	-
Ungricht	Christine	Membre CE	-31.12.2008	-
Baumann	Patrick	Membre CE / CIO	analogue CIO	-
Blatter	Joseph	Membre CE / CIO	analogue CIO	-
Fasel	René	Membre CE / CIO	analogue CIO	-
Kasper	Gian-Franco	Membre CE / CIO	analogue CIO	-
Oswald	Denis	Membre CE / CIO	analogue CIO	-

Personnes responsables de la Direction

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat Entrée	Taux d'occupation
Blatter	Marco	Directeur	01.08.1983	100%
Babst	Hans	Directeur adjoint	01.05.1984	100%
Aerni	Markus	Membre Direction	01.08.2002	100%
Augsburger	Werner	Membre Direction	17.05.1999	100%
Conrad	Judith	Membre Direction	01.02.2002	100%

Collaborateurs Swiss Olympic

	Nombre	Pourcentage d'emploi
Collaborateurs fixes	55	5'160
Collaborateurs de projet	6	520
Stagiaires	4	300
Apprenants	4	400
Total	69	6'380

Organe de révision

Nom	Début du mandat	Durée du mandat
PricewaterhouseCoopers SA	01.01.2000	31.12.2007
Jürg Kummer, Partner, succursale de Berne		
Michael Münger, Manager, succursale de Berne		

Personnes / organisations considérées comme proches :

Collaborateurs de Swiss Olympic Association
Membres du Conseil exécutif
Fondation de la Maison du Sport
Fondation de l'Aide sportive suisse

Montant total des indemnités versées aux :	2006
Organes directeurs de la direction de l'association, CE	143'000
Personnes responsables de la direction	781'030

Description des performances réalisées par rapport aux objectifs fixés

Les performances réalisées par rapport aux objectifs fixés sont expliquées dans le Rapport annuel 2006 de Swiss Olympic.

Rapport de l'organe de révision
au parlement du sport
Swiss Olympic Association
Ittigen

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de la variation du capital des fonds et de l'association et annexes) Swiss Olympic Association pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2006. En conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP Swiss Olympic Association, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

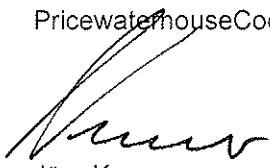
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.


Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP Swiss Olympic Association.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA


Jürg Kummer


Michael Münger

Berne, le 8 mai 2007

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de la variation du capital des fonds et de l'association et annexes)

Budget 2008

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

en CHF

Compte de résultat global	Détails annexe	Comptes 2006	%	Budget 2007	%	Budget 2008	%
Produit d'exploitation	1.6	36'998'512	100	40'134'000	100	42'101'000	100
Charges du secteur des fédérations	1.7	-17'505'783	-47.3	-18'450'000	-46.0	-18'450'000	-43.8
Charges du secteur des sportifs	1.8	-2'426'655	-6.6	-2'400'000	-6.0	-2'850'000	-6.8
Charges du secteur des domaines/projets	1.9	-19'091'348	-51.6	-22'829'000	-56.9	-23'346'000	-55.5
Résultat intermédiaire		-2'025'274	-5.5	-3'545'000	-8.8	-2'545'000	-6.0
Organes		-269'905	-0.7	-550'000	-1.4	-270'000	-0.6
Amortissements		-302'014	-0.8	-200'000	-0.5	-250'000	-0.6
Déduction des impôts préalables		-349'385	-0.9	-	-	-300'000	-
Résultat de l'activité d'exploitation		-2'946'578	-8.0	-4'295'000	-10.7	-3'365'000	-8.0
Résultat financier	1.10	1'785'168	4.8	3'190'500	7.9	1'800'000	4.3
Autres résultats	1.11	1'049'054	-2.8	-	-	-500'000	-
Résultat avant résultat des fonds		-2'210'464	-6.0	-1'104'500	-2.8	-2'065'000	-4.9
Résultat des fonds	1.12	-	-	-	-	-	-
RESULTAT ANNUEL		-2'210'464	-6.0	-1'104'500	-2.8	-2'065'000	-4.9

Budget 2008

Details sur le compte de résultat

	Comptes 2006	%	Budget 2007	%	Budget 2008	%
1.6 Produit d'exploitation	36'998'512	100	40'134'000	100	42'101'000	100
Cotisation des membres	53'880	0.1	54'000	0.1	54'000	0.1
Contributions de la Confédération	11'034'343	29.8	14'230'000	35.5	11'900'000	28.3
Confédération : fédérations sportives	4'233'400	11.4	4'230'000	10.5	4'000'000	9.5
Confédération : analyse du dopage	800'000	2.2	800'000	2.0	800'000	1.9
Confédération : formation et perfectionnement des entraîneurs	171'900	0.5	170'000	0.4	-	0.0
Confédération : prévention	4'058'317	11.0	7'640'000	19.0	4'550'000	10.8
Confédération : concept pour une politique du sport	900'000	2.4	900'000	2.2	1'200'000	2.9
Confédération : Swiss Olympic Talents	-	-	-	0.0	1'050'000	2.5
Confédération : écoles sportives	-	-	-	0.0	300'000	0.7
Confédération : divers	870'726	2.4	490'000	1.2	-	0.0
Contributions de la Société du Sport-Toto	18'965'170	51.2	19'000'000	47.3	23'000'000	54.6
Contributions de l'Aide sportive suisse	1'500'000	4.1	1'500'000	3.7	2'000'000	4.8
Contributions d'organisations internationales	101'233	0.3	100'000	0.2	100'000	0.2
Recettes publicitaires	3'634'033	9.8	4'500'000	11.2	3'450'000	8.2
Contributions des donateurs	-	-	-	0.0	-	0.0
Produits de manifestations	1'013'505	2.7	250'000	0.6	833'000	2.0
Jeux Olympiques	476'121	1.3	-	-	733'000	1.7
Gigathlon	300'000	0.8	250'000	0.6	-	0.0
Divers	237'384	0.6	-	-	100'000	0.2
Recettes formation/perfectionnement	30'636	0.1	-	0.0	50'000	0.1
Produit d'exploitation divers	665'712	1.9	500'000	1.2	714'000	1.7
Services IT	33'575	0.1	20'000	0.0	250'000	0.6
Aide matérielle	55'649	0.2	90'000	0.2	50'000	0.1
Lutte contre le dopage : jugements, participations des sportifs	9'281	0.1	10'000	0.0	14'000	0.0
Contrôles antidopage mandatés par des tiers	200'000	0.5	110'000	0.3	200'000	0.5
Participations imputées au personnel	212'803	0.6	175'000	0.4	50'000	0.1
Divers	154'404	0.4	95'000	0.2	150'000	0.4

	Comptes 2006	%	Budget 2007	%	Budget 2008	%
1.7 Charges du secteur des fédérations	17'505'783	100	18'450'000	100	18'450'000	100
Contributions de base	2'548'500	14.6	2'600'000	14.1	2'600'000	14.1
Contributions d'encouragement	6'306'177	36.0	7'250'000	39.3	7'250'000	39.3
Domaine de l'entraînement et de la compétition, projets JO	1'023'755	5.8	2'150'000	11.7	2'150'000	11.7
Honoraires entraîneurs et techniciens	4'320'240	24.7	4'150'000	22.5	4'150'000	22.5
Médecine sportive	962'182	5.5	950'000	5.1	950'000	5.1
Participations	1'252'057	7.1	1'250'000	6.8	1'250'000	6.8
Promotion de la relève	3'564'954	20.4	3'200'000	17.3	3'200'000	17.3
Contributions à l'organisation et garanties de déficit	232'000	1.3	250'000	1.4	250'000	1.4
Contributions à la Confédération	3'602'095	20.6	3'900'000	21.1	3'900'000	21.1
Gestion de la fédération	399'460	2.3	400'000	2.2	400'000	2.2
Ethique	564'270	3.2	600'000	3.3	600'000	3.3
Promotion de la relève	2'638'365	15.1	2'900'000	15.7	2'900'000	15.7

	Comptes 2006	%	Budget 2007	%	Budget 2008	%
1.8 Charges du secteur des sportifs	2'426'655	100	2'400'000	100	2'850'000	100
Contributions aux sportifs d'élite	2'063'464	85.0	2'000'000	83.3	2'450'000	86.0
Primes au succès	632'142	26.0	250'000	10.4	450'000	15.8
Contributions d'encouragement	982'311	40.5	750'000	31.3	900'000	31.6
Contrats d'athlète	449'011	18.5	1'000'000	41.7	1'100'000	38.6
Contributions aux sportifs pour le sport de performance de la relève	363'191	15.0	400'000	16.7	400'000	14.0
Sport Scholarship	363'191	15.0	400'000	16.7	400'000	14.0

	Comptes 2006	%	Budget 2007	%	Budget 2008	%
1.9 Charges du secteur des domaines/projets	19'091'348	100	22'829'000	100	23'346'000	100
Sport	3'660'111	19.2	4'282'500	18.8	4'497'000	19.3
Mandats de prestations sport d'élite	1'084'530	5.7	1'078'500	4.7	1'100'000	4.7
Sport d'élite en général	482'063	2.5	568'000	2.5	450'000	1.9
Médecine et psychologie du sport	131'765	0.7	156'000	0.7	107'000	0.5
Swiss Olympic Talents	365'342	1.9	850'000	3.7	1'245'000	5.3
Charges du personnel	1'380'839	7.2	1'390'000	6.1	1'355'000	5.8
Charges d'exploitation	215'572	1.1	240'000	1.1	240'000	1.0
Jeux Olympiques	1'713'432	9.0	462'500	2.0	2'900'000	12.4
Esprit olympique et formation	1'208'749	6.3	1'885'000	8.3	1'966'000	8.4
Esprit olympique	444'390	2.3	940'000	4.1	1'003'000	4.3
Formation et perfectionnement	167'635	0.9	255'000	1.1	180'000	0.8
Charges du personnel	504'576	2.6	600'000	2.6	683'000	2.9
Charges d'exploitation	92'148	0.5	90'000	0.4	100'000	0.4
Manifestations et programmes	5'999'274	31.4	7'800'000	34.2	5'140'000	22.0
Manifestations	1'364'673	7.1	150'000	0.7	200'000	0.9
Programmes	3'182'023	16.7	6'200'000	27.2	3'500'000	15.0
Charges du personnel	1'118'927	5.9	1'110'000	4.9	1'100'000	4.7
Charges d'exploitation	333'651	1.7	340'000	1.5	340'000	1.5
Marketing et communication	2'418'347	12.7	3'950'000	17.3	3'104'000	13.3
Communication	174'662	0.9	260'000	1.1	380'000	1.6
Sponsoring	536'078	2.8	170'000	0.7	970'000	4.2
Sponsoring : dépenses en matériel	-	9.9	1'700'000	7.4	-	0.0
swiss sport	311'761	1.6	320'000	1.4	200'000	0.9
Charges du personnel	1'184'536	6.2	1'300'000	5.7	1'334'000	5.7
Charges d'exploitation	211'310	1.1	200'000	0.9	200'000	0.9
Direction, finances et organisation	2'391'878	12.5	2'750'000	12.0	2'835'000	12.1
Services IT	154'941	0.8	280'000	1.2	250'000	1.1
Comptes annuels « Swiss Sport GAAP »	-	-	10'000	0.0	-	0.0
Dépenses en matériel du domaine	193'505	1.0	620'000	2.7	130'000	0.6
Charges du personnel	1'530'549	8.0	1'400'000	6.1	1'885'000	8.1
Charges d'exploitation	512'883	2.7	440'000	1.9	570'000	2.4
Lutte contre le dopage	1'699'557	8.9	1'699'000	7.4	2'904'000	12.4
Dépenses en matériel du domaine	1'072'130	5.6	984'000	4.3	1'736'500	7.4
Charges du personnel	546'518	2.9	625'000	2.7	942'500	4.0
Charges d'exploitation	80'909	0.4	90'000	0.4	225'000	1.0

	Comptes 2006	%	Budget 2007	%	Budget 2008	%
1.10 Résultat financier	1'785'168	100	3'190'500	100	1'800'000	100
Produit financier	2'534'196	142.0	3'480'000	109.1	2'500'000	138.9
Produit des titres	1'847'082	94.4	3'000'000	94.0	1'800'000	100.0
Intérêts des prêts	208'043	11.7	220'000	6.9	200'000	11.1
Intérêts des chèques bancaires et postaux, gains de change	479'071	26.8	260'000	-	500'000	27.8
Charges financières	-749'028	-42.0	-289'500	-9.1	-700'000	-38.9
Charges des titres	-191'197	-10.7	-180'000		-200'000	-11.1
Frais bancaires et de comptes postaux, pertes de change	-557'831	-31.2	-109'500	-3.4	-500'000	-27.8

	Comptes 2006	%	Budget 2007	%	Budget 2008	%
1.11 Autres résultats	-1'049'054				-500'000	
Produit hors exploitation	578'072		-		-	
Produit hors exploitation et extraordinaire	575'979		-		-	
Dissolution de ducroire	2'093		-		-	
Charges hors exploitation	-1'627'126		-		-500'000	
Charges hors exploitation et extraordinaires	-28'798		-		-	
Constitution de ducroire	-1'550'000		-		-500'000	
Pertes de débiteurs dans les créances	-48'328		-		-	

	Comptes 2006	%	Budget 2007	%	Budget 2008	%
1.12 Résultat des fonds	-		-		-	
Fonds Gigathlon	-		-		-	
Affectation au fonds	-		-		-	
Utilisation du fonds	-		-		-	
Produits des capitaux du fonds	-		-		-	
Fonds Installations sportives nationales	-		-		-	
Affectation au fonds	-		-		-	
Utilisation du fonds	-		-		-	
Produits des capitaux du fonds	-		-		-	

Répartition des droits de vote de la 11^e Assemblée du Parlement du sport du 24 novembre 2007

1	Aéro-Club de Suisse	6
2	Association Fédérale de Hornuss	5
3	Association Suisse des Corps de Cadets	1
4	Association pour le trafic, sport et loisirs	1
5	Association Sportive Suisse de Minigolf	2
6	Association Sportive Suisse des Pontonniers	3
7	Association Suisse d'Education Physique à l'Ecole	4
8	Association Suisse de Bobsleigh, Tobogganing et Skeleton *	5
9	Association Suisse de Football *	16
10	Association Suisse de Golf	8
11	Association Suisse de Polyathlon *	4
12	Association Suisse de Sport Corporatif	8
13	Association Suisse de Taekwondo *	5
14	Association Suisse de Tennis (Swiss Tennis) *	14
15	Association Suisse de Tir à l'Arc *	4
16	Association Suisse des Paraplégiques	1
17	Association Suisse des Quilleurs Sportifs	4
18	Auto Sport Suisse	3
19	Club Alpin Suisse	10
20	Fédération Motocycliste Suisse	1
21	Fédération Sportive Suisse de Tir *	14
22	Fédération Suisse de Football Américain	2
23	Fédération Suisse de Baseball et Softball *	4
24	Fédération Suisse d'Athlétisme *	14
25	Fédération Suisse d'Eisstock	2
26	Fédération Suisse d'Escrime *	5
27	Fédération Suisse de Billard	2
28	Fédération Suisse de Boccia	4
29	Fédération Suisse de Sport-Boules	2
30	Fédération Suisse de Boxe *	5
31	Fédération Suisse de Canoë *	6
32	Fédération Suisse de Casting	2
33	Fédération Suisse de Course d'Orientation	5
34	Fédération Suisse de Gymnastique *	16
35	Fédération Suisse de Handball *	10
36	Fédération Suisse de Judo & Ju-Jitsu *	10
37	Fédération Suisse de Karaté	5
38	Fédération Suisse de Lutte à la Corde	2
39	Fédération Suisse de Lutte Amateur *	4
40	Fédération Suisse de Natation *	10
41	Fédération Suisse de Patinage Artistique et Course	4
42	Fédération Suisse de Pétanque	4
43	Fédération Suisse de Rink-Hockey	2
44	Fédération Suisse de Rugby	2
45	Fédération Suisse de Ski Nautique et de Wakeboard	4
46	Fédération Suisse de Ski (Swiss-Ski) *	12
47	Fédération Suisse de Squash	3
48	Fédération Suisse de Tennis de Table *	8
49	Fédération Suisse de Tourisme Pédestre	1
50	Fédération Suisse de Triathlon *	5
51	Fédération Suisse de Twirling Bâton	2
52	Fédération Suisse de Vol Libre	5
53	Fédération Suisse de Wushu	2
54	Fédération Suisse des Amis de la Nature	1
55	Fédération Suisse des Echecs	4
56	Fédération Suisse des Sociétés d'Aviron *	7
57	Fédération Suisse des Sports Equestres *	12
58	Fédération Suisse des Sports Subaquatiques	5
59	Fédération Suisse du Sport Universitaire	10
60	Fédération Suisse Haltérophile Amateur *	4
61	Ligue Suisse de Hockey sur glace *	12
62	Mouvement Scout de Suisse	1
63	PLUSPORT Sport Handicap Suisse	5
64	Schweizer Wasserfahrverband	4
65	Société Fédérale d'Arbalétriers	3
66	Société Suisse de Sauvetage	1
67	Sport Union Schweiz	8
68	Swiss Badminton *	7
69	Swiss Basketball *	7
70	Swiss Cycling *	8
71	Swiss DanceSport Federation	4
72	Swiss Hockey *	6
73	Swiss Sailing *	8
74	Swiss Snow Bike	2
75	Swiss Streethockey Association	4
76	Swiss Unihockey	6
77	Swiss Volley *	10
78	Swisscurling Association *	7
79	Swissfit	8
80	Union Sportive Suisse des Transports Publics	5
81	Union Suisse de Patinage *	6
82	Unions Chrétiennes Suisses (secteur sport)	1
	Membres du CIO en Suisse, chacun 1 droit de vote	5
	Représentants des athlètes	5
	TOTAL	459

(* avec 2 droits de vote olympique)

Ensemble en faveur d'un sport sain, respectueux et correct !

Les sept principes de la Charte d'éthique du sport

1 Traiter toutes les personnes de manière égale !

La nationalité, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, l'origine sociale, les préférences religieuses et politiques ne sont les éléments d'aucun désavantage.

2 Promouvoir l'harmonie du sport avec l'environnement social !

Les exigences relatives à l'entraînement et à la compétition sont compatibles avec la formation, l'activité professionnelle et la vie de famille.

3 Favoriser le partage des responsabilités !

Les sportifs et les sportives sont associés aux décisions qui les concernent.

4 Respecter pleinement les sportifs et les sportives au lieu de les surmener !

Les mesures prises pour atteindre les objectifs sportifs des individus ne lèsent ni leur intégrité physique ni leur intégrité psychique.

5 Eduquer à une attitude sociale juste et à un comportement responsable envers l'environnement !

Les relations mutuelles entre les personnes comme l'attitude envers la nature sont empreintes de respect.

6 S'opposer à la violence, à l'exploitation et au harcèlement sexuel !

La prévention s'effectue sans faux tabous : être vigilant, sensibiliser, intervenir à bon escient.

7 S'opposer au dopage et aux toxicodépendances !

Expliquer sans relâche et, en cas de consommation, réagir immédiatement.

www.spiritofsport.ch

... for the **SPiRiT** of **SPORt**